

PROJET DE TERRITOIRE

du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue



ATELIER B A I E B. DOAN & F. VIRENS

Crédit photos

PETR Vidourle Camargue

Communauté de communes Pays de Sommières

Communauté de communes Petite Camargue

Communauté de communes Terre de Camargue

Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle

Communauté de communes du Pays de Lunel

Commune de Lunel

C.Claustre

B.Doan

E. Gontier. Pixabay

Coralie Mollaret / Objectif Gard

Provélo

D. Vivier

S. Wan. Pixabay

Sommaire

Avant-propos

• Edito	04
• Le territoire Vidourle Camargue	06
• Le cadre législatif et institutionnel d'élaboration du projet	08
• Le PETR Vidourle Camargue en quelques dates	10
• La construction du projet de territoire du PETR Vidourle Camargue	11

1 - Le projet stratégique 13

• Défi : cadre de vie	14
• Les éléments de diagnostic et cartes	16
• Les orientations	
• Transition énergétique et climatique	20
• Valorisation du patrimoine naturel, des paysages, de l'environnement	22
• Développement urbain et parcours résidentiels	24
• Défi : développement économique	26
• Les éléments de diagnostic et cartes	28
• Les orientations	
• Vocation agricole et économie de la mer	32
• Installation et développement d'activités	34
• Tourisme maîtrisé et durable	36
• Employabilité et accès à l'emploi	38
• Défi : vie sociale	40
• Les éléments de diagnostic et cartes	42
• Les orientations	
• Accès à l'offre de services et équipements	46
• Accessibilité, maillage et déplacements	48
• Rôle de la culture et patrimoine	50
• Vivre ensemble et démarche citoyenne	52

2 - Le PETR dans la réalisation du projet de territoire 55

Annexe : Graphe complet de la stratégie

EDITO du Président

Le PETR VIDOURLE CAMARGUE fédère 5 communautés de communes (50 communes), 146000 habitants, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun de développement.

Niveau privilégié de partenariat et de contractualisation, il facilite la coordination des initiatives des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local.

Il n'est pas un échelon administratif supplémentaire ni une nouvelle collectivité locale et s'organise dans une logique de mission, à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des acteurs publics et privés du territoire.

Construit sur une volonté commune de développer harmonieusement et durablement le territoire, cette volonté se traduit dans le projet de territoire qui vous est présenté dans les pages qui suivent.

Riche d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et singulier lui permettant d'affirmer une forte identité, oscillant entre une ruralité revendiquée et une urbanité croissante, situé à la croisée de multiples influences, le territoire Vidourle Camargue concentre les caractéristiques d'un positionnement à inventer.

Fort de ses nombreux atouts, notre territoire s'est doté avec la création du PETR en décembre 2017 d'une structure institutionnelle très efficace. Tout en prenant en compte les réflexions et les axes mis en avant par le Pays Vidourle Camargue jusqu'en 2017, il nous faut aujourd'hui aller plus loin et répondre aux défis d'un monde en perpétuel mouvement.

Bref, signifier une ambition, tracer des perspectives et anticiper pour ne pas subir !

A ce titre, le projet de territoire que vous avez sous les yeux, résultat d'une construction partagée, trace les orientations que nous privilégions pour l'avenir de notre territoire et traduit notre volonté de le développer harmonieusement et durablement.

Préserver un cadre de vie privilégié en conciliant ruralité et urbanité, soutenir le développement économique sous toutes ses formes, renforcer la qualité de vie, sauvegarder nos traditions...telles sont nos ambitions.

Dans les pages qui suivent vous trouverez toutes les informations sur le rôle de notre PETR, son organisation, son fonctionnement. Vous comprendrez mieux l'intérêt de cette structure qui entend fédérer toutes les énergies pour mettre en valeur notre territoire et préserver son cadre de vie exceptionnel.

Très bonne lecture.



Pierre Martinez,

Président du PETR.

Communauté de communes Pays de Sommières



Ma fonction de vice-président délégué aux finances au PETR consiste à permettre à cette structure de jouer pleinement son rôle de promotion du territoire en évoluant dans un environnement budgétaire sain et transparent.

Les aspects financiers sont d'autant plus importants que le PETR permet de bénéficier des fonds européens à l'échelle de nos intercommunalités.

Jean Baptiste ESTEVE, 1^{er} Vice-président, chargé des finances et de la commande publique.
Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle

Notre culture méridionale et nos traditions, ciment de notre identité, doivent être en Petite Camargue, préservées.

Le PETR grâce à la compétence qui lui est attribuée, participe au maintien et au développement de nos actions en faveur de nos traditions.

Jean-Paul FRANC, 2^{ème} Vice-président, chargé des savoir-faire et des traditions.
Communauté de communes Petite Camargue



Diversité et qualité des paysages, terre de culture, d'histoire et de traditions bien vivantes, richesse de l'offre touristique : le territoire du PETR Vidourle Camargue est exceptionnel. Cette diversité est notre atout. En renforçant les liens et les coopérations entre littoral et arrière-pays et en fédérant les professionnels nous ferons rayonner plus largement encore notre territoire.

Laurent Pélissier, 3^{ème} Vice-président, chargé de la promotion et du développement touristique
Communauté de communes Terre de Camargue

Plus que jamais notre réflexion, notre volontariat et nos actions communes doivent s'inscrire dans un territoire au sens large et dans le respect absolu des équilibres environnementaux. Qu'il s'agisse de le protéger, de le préserver ou de le développer, notre patrimoine naturel est une richesse qu'il faut savoir concilier avec le bien-être et la protection des personnes dans le cadre d'un dialogue citoyen et de la volonté de modifier le cas échéant les comportements irresponsables.

Robert CRAUSTE, 4^{ème} Vice-président, chargé de la transition énergétique, du cadre de vie et de la biodiversité. Communauté de communes Terre de Camargue



Préserver et valoriser de manière pérenne et intelligente le patrimoine architectural mais aussi immatériel de notre territoire, tel est l'enjeu. Il nous appartient et demeure le témoin et le lien indéfectible avec notre histoire. Il est de notre responsabilité aujourd'hui de le mettre en avant au travers d'actions et de labels qui permettront à chacun, habitants jeunes et moins jeunes, visiteurs, touristes, de le connaître, le comprendre mieux et de se l'approprier davantage.

Véronique MARTIN, 5^{ème} Vice-président, chargée de la culture, du patrimoine et du mécénat.
Communauté de communes Pays de Sommières

Conscient que le développement économique d'un territoire concerne l'ensemble des mutations positives que peut connaître une zone géographique, il doit engendrer l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie.

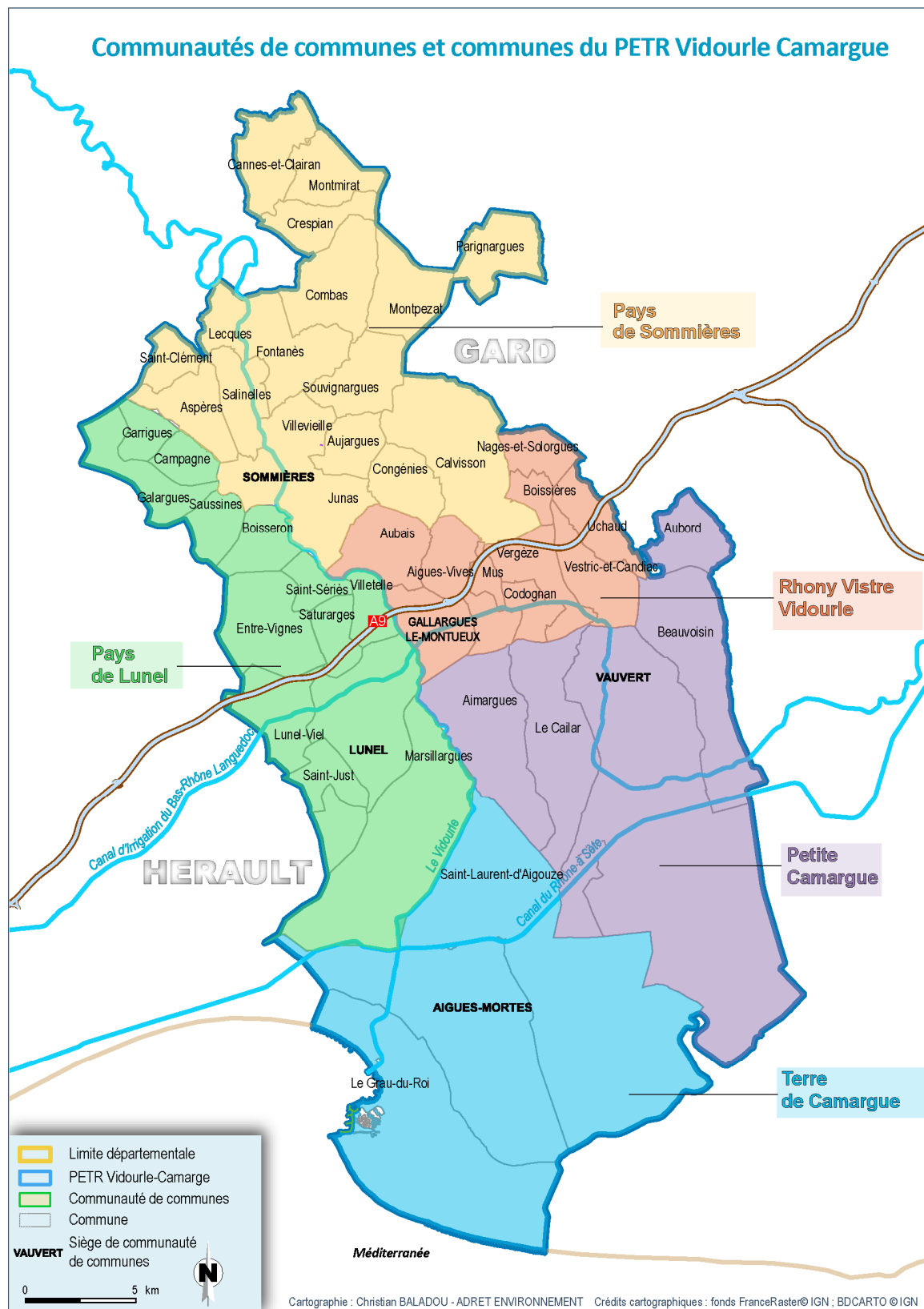
Jacky REY, 6^{ème} Vice-président, chargé du développement économique, de la promotion du territoire, du maintien et du développement de l'activité agricole.
Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle



Un territoire, qui se veut « Terre d'initiatives », doit pouvoir s'appuyer sur l'expertise de professionnels ou d'acteurs de terrain pour imaginer son avenir et écrire son futur. C'est ce rôle qui est donné aux volontaires du Conseil de développement, pour porter un projet de territoire. Aux côtés des élus, la société civile a toute sa place au sein du PETR.

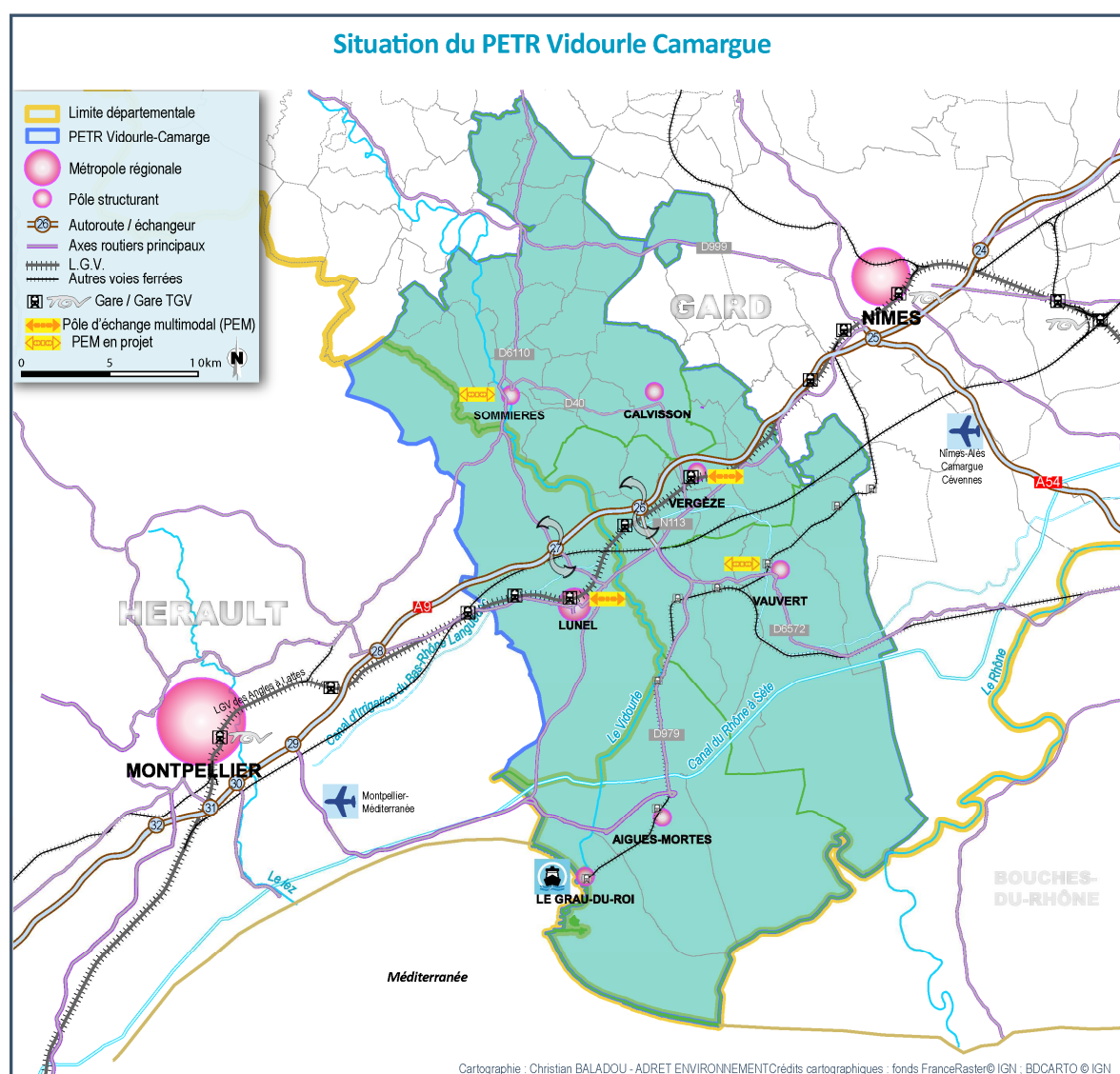
André BRUNDU, 7^{ème} Vice-président, chargé du projet de territoire et du conseil de développement. Communauté de communes Petite Camargue

LE TERRITOIRE DU PETR VIDOURLE CAMARGUE



Fiche d'identité et chiffres-clés

- Région Occitanie
- Départements du Gard et de l'Hérault
- Sur l'arc méditerranéen , à la croisée de la Provence et du Languedoc, des portes des Cévennes au littoral
- Proche des agglomérations de Nîmes et de Montpellier
- 50 communes dont 1 commune nouvelle; 5 communautés de communes
- Une superficie de 840 km² pour 146 000 habitants en 2018
- Densité moyenne de population 174 hab/km², variant de 35 à 1 049 hab/km² en 2015
- 3 entités paysagères principales : la Camargue au Sud, les garrigues au Nord et la plaine avec le couloir des infrastructures au centre
- Le territoire compte 7 pôles structurants de bassin de proximité (source : SCOT sud Gard)



LE CADRE LÉGISLATIF & INSTITUTIONNEL

L'élaboration du projet de territoire est inscrite dans la loi MAPTAM de 2014

La loi relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014 stipule que les PETR doivent réaliser un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui le composent.

Le projet de territoire est un document d'orientation à vocation transversale, sans valeur juridique prescriptive.

Il définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social et doit être compatible avec les schémas de cohérence territoriale (SCOT) applicables dans le périmètre du PETR.

Sa spécificité réside dans le développement des coopérations entre communes et intercommunalités du PETR.

Il précise notamment les actions conduites par le PETR au nom et pour le compte des communautés de communes. Le PETR et les EPCI qui le composent peuvent se doter de services unifiés.

Il est évalué et révisable.

Il fait l'objet d'un rapport annuel. Il est révisé, dans les douze mois suivant le renouvellement général des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre qui le composent.

Il est orienté vers l'action, et pose dans une convention territoriale le cadre des ententes, conventions ou contrats.

Pour sa mise en œuvre, le PETR et les EPCI concluent une convention territoriale déterminant les missions déléguées au PETR. Cette convention fixe la durée, l'étendue et les conditions financières de la délégation et le cas échéant les conditions dans lesquelles les services des EPCI, sont mis à la disposition du PETR. Les conseils départementaux et régionaux peuvent en être cosignataires.

Le projet de territoire fait l'objet d'une concertation.

Il est soumis pour avis à la conférence des maires et au conseil de développement territorial et approuvé par les organes délibérants des EPCI et, le cas échéant, par les conseils départementaux et régionaux.

Le comité syndical

Le comité syndical est l'assemblée délibérante qui prend les décisions au sein du PETR. Il est composé des élus des communautés de communes qui forment le PETR. Chaque communauté de communes y est représentée proportionnellement au nombre d'habitants.

- Les communautés de communes Terre de Camargue et Pays de Sommières : 10 délégués
- Les communautés de communes de Petite Camargue et de Rhône Vistre Vidourle : 12 délégués.
- Depuis le 1er janvier 2015, la communauté de communes du Pays de Lunel est partenaire du PETR et siège avec voix consultative.
- Le conseil départemental du Gard : 4 élus et le conseil régional : 1 élu, avec voix consultatives.



La conférence des maires

Une conférence des maires réunit les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. La conférence est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire.

Le conseil de développement

Un conseil de développement réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du PETR. Composé de 20 membres bénévoles, il est consulté sur les principales orientations du comité syndical et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Il peut organiser des groupes de travail sur des thématiques du projet de territoire, pour faciliter la mise en réseau avec les acteurs privés, soutenir l'innovation et l'expérimentation.



LE PETR VIDOURLE CAMARGUE

EN QUELQUES DATES

2000

Juillet - Création de « l'association des maires, des élus et des communes pour l'émergence d'un Pays autour de la Petite Camargue »

2005

Novembre - Arrêté préfectoral de création du **Pays Vidourle Camargue**

2003

Décembre - Création de l'association Conseil de Développement du Pays autour de la Petite Camargue.

Restitution de la Charte de Pays

2006

Janvier - Le **Pays ouvre ses portes**

Juin - Convention de partenariat avec l'ADT du Gard pour la création de la mission tourisme

2008

Juin - Convention LEADER 2007-2013

Septembre - Conventionnement pour un SIG mutualisé

Novembre - Création de la mission patrimoine

Les collaborations entreprises montrent l'intérêt d'avoir un projet de territoire commun pour mettre en œuvre tous les moyens favorables à un espace de vie attractif, à la fois urbain et rural, entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier.

Claude ARNAUD, Président de la Communauté de communes du Pays de Lunel

2015

Février - Convention de partenariat avec la communauté de communes du Pays de Lunel pour la mise en œuvre de la charte du Pays Vidourle-Camargue

Novembre - Convention LEADER 2014-2020

Décembre - Vote de la commission de la Région ATI-FEDER 2014-2020

2017

Février - Convention FEAMP 2014-2020

Avril - Signature du Contrat de ruralité (Etat)

Décembre - Arrêté préfectoral de création du **PETR Vidourle Camargue**

2019

Février - Assemblée constitutive du Conseil de développement du PETR

LA CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE

Un travail qui valorise les acquis collectifs

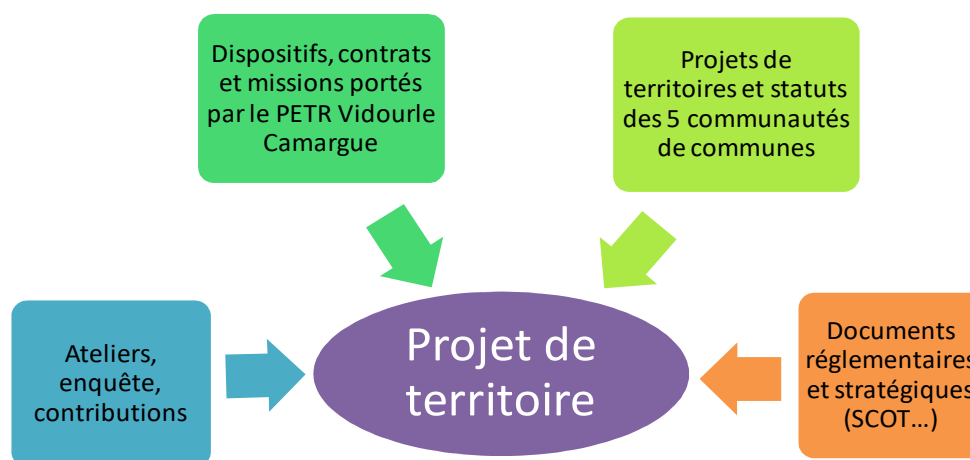
Un projet de territoire se construit classiquement en 3 étapes : le regard ou diagnostic, l'horizon ou stratégie (orientations, objectifs) et le chemin ou plan d'actions.

Les axes stratégiques ont été définis en partant des nombreux travaux déjà réalisés sur le territoire. Une synthèse analytique des stratégies territoriales existantes permettant de partager un regard sur les axes de progrès du territoire, a constitué le socle à partir duquel ont été définis les axes stratégiques

et les orientations du projet de territoire du PETR Vidourle Camargue.

Une enquête auprès de l'ensemble des membres du comité syndical, des communautés de communes, du conseil de développement, suivie d'ateliers réunissant les élus et les membres du conseil de développement ont permis de partager et d'approfondir ces orientations ainsi que de dégager des pistes d'actions.

Le projet de territoire est validé en comité syndical après avoir été présenté à la conférence des maires et au conseil de développement



LES TRAVAUX SOCLES

Les projets de territoires des communautés de communes :

Pays de Sommières - 2018

Petite Camargue - 2017

Pays de Lunel - 2016

Rhône Vistre Vidourle - 2015

Les statuts des 5 communautés de communes

Les documents stratégiques :

SCoT Sud Gard 2030 : en cours, validation prévue en 2019

SCoT du Pays de Lunel - 2018

SRADETT Occitanie 2040 : en cours d'élaboration, validation prévue en 2020

Les contractualisations

Contrat de ruralité avec l'Etat établi en 2017

Contrat territorial avec la Région Occitanie 2018 - 2021

Contrat de réciprocité avec le Pays Garrigues Costières de Nîmes et la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole — Projet établi en 2018

LEADER, DLAL FEAMP et ATI (volet urbain et volet territorial) 2014-2020 avec l'Europe

+ les travaux de l'atelier des territoires « Construire une vision partagée pour le territoire entre Montpellier et Nîmes » mené par les services de l'Etat - 2013



PARTIE N°1

Le projet stratégique

Riche, d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et singulier lui permettant d'affirmer une forte identité, oscillant entre une ruralité revendiquée et une urbanité croissante, situé à la croisée de multiples influences, le territoire Vidourle Camargue concentre les caractéristiques d'un positionnement à inventer.

Le nouveau projet stratégique du PETR Vidourle Camargue s'inscrit à la fois dans une logique de continuité des réflexions stratégiques menées antérieurement (charte de Pays, stratégie LEADER...) permettant ainsi de poursuivre et d'amplifier les axes déjà investis, mais il se donne également pour ambition d'aller plus loin au regard de nouveaux enjeux et d'un contexte en évolution.

Les EPCI du PETR, et le conseil de développement sont en attente d'un PETR :

- porteur d'innovation,
- facilitant la mise en œuvre d'actions à l'échelle locale

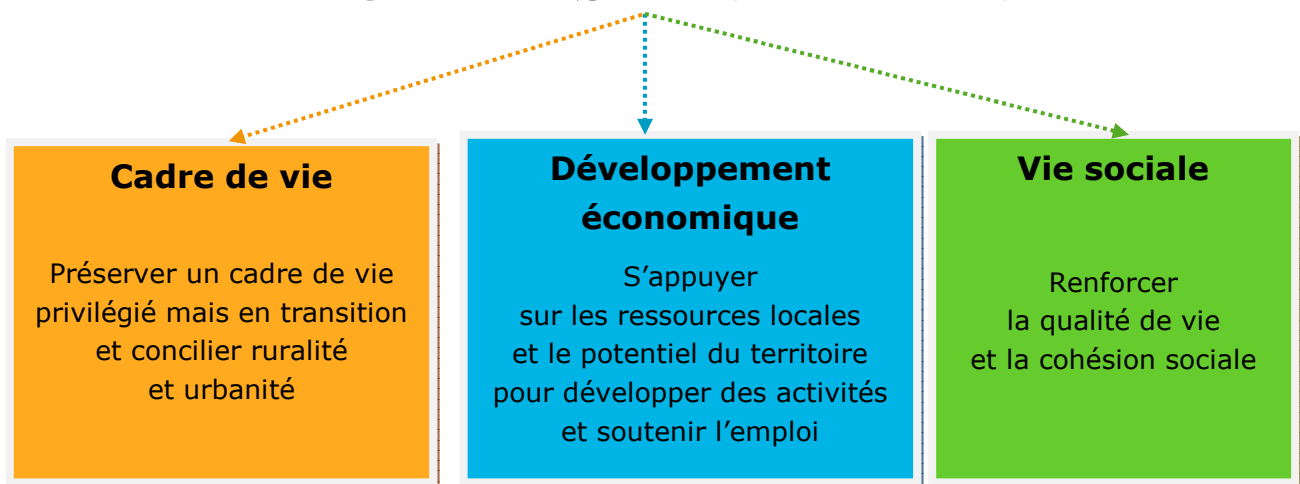
- jouant la carte de la coordination intra et extraterritoriale pour donner force et visibilité à ce territoire.

La synthèse analytique des stratégies territoriales a fait apparaître des enjeux partagés à l'échelle du territoire du PETR. Ces enjeux, (littéralement, ce qui est à perdre ou à gagner) sont :

- La singularité et l'originalité du territoire issues de son patrimoine naturel et culturel
- La qualité du cadre de vie et la cohésion sociale
- La vitalité et le dynamisme d'une économie maîtrisée et apportant de la valeur ajoutée localement

Le territoire Vidourle Camargue doit se concentrer sur le management de ses paramètres d'attractivité et chercher le maintien des équilibres, tel est le fil conducteur qui guide le projet stratégique avec :

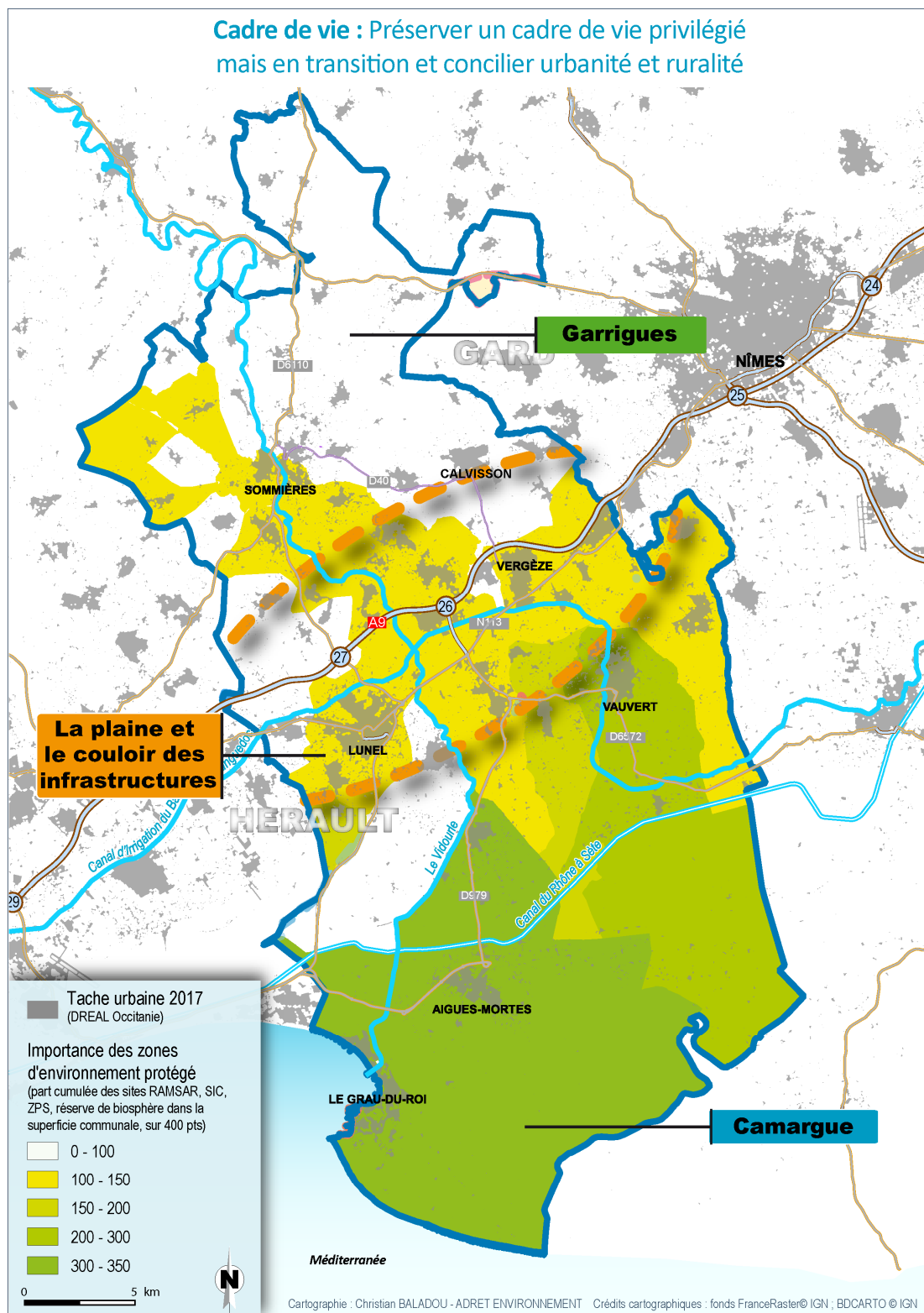
3 DÉFIS À RELEVER



Une ambition

Préserver un cadre de vie privilégié mais en transition
et concilier urbanité et ruralité

DEFI : CADRE DE VIE



Une mosaïque de milieux naturels et un tiers du territoire fait l'objet d'une protection environnementale

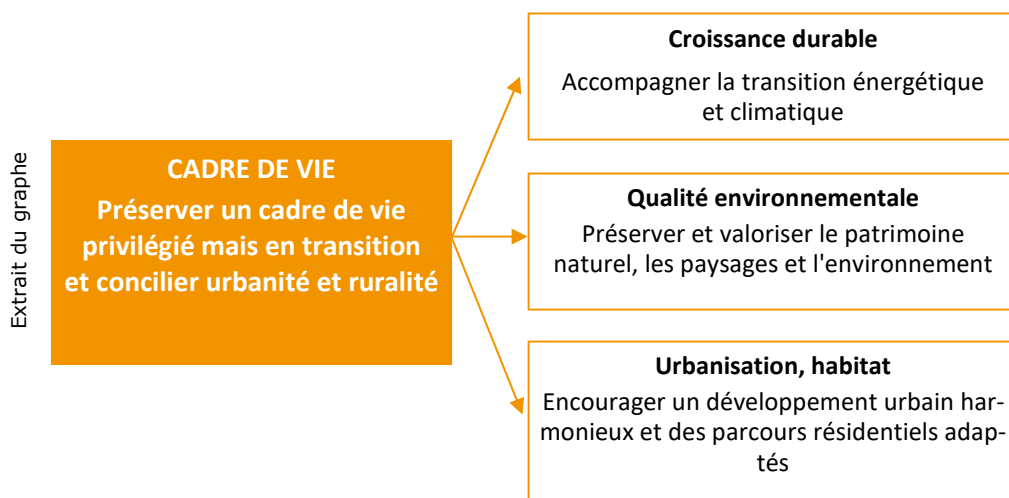
Une forte dynamique démographique et urbaine dont la maîtrise est indispensable

Le changement climatique très prégnant sur ce territoire méditerranéen et pays d'eau

Le défi consiste à préserver le caractère fort de ce territoire, inscrit dans ses paysages modelés par l'activité humaine. Le risque de banalisation des villes et villages et de perte d'identité paysagère est réel au regard de la pression urbaine. Le projet de territoire s'inscrit ainsi dans la volonté affirmée des 2 SCOT du territoire, le SCOT Sud Gard et le SCOT du Pays de Lunel, de « Préserver le socle environnemental et

paysager » et de « Développer un espace attractif à la fois rural et urbain entre les agglomérations de Nîmes et Montpellier ».

Ici comme ailleurs, la transition climatique et énergétique est devenu un défi majeur, que le PETR Vidourle Camargue doit relever en s'appuyant sur ses propres réalités (importance des zones inondables,...)



Analyse des éléments de diagnostic

Pour en savoir plus

Ouvert sur la Méditerranée et les Cévennes, à la croisée de la Provence et du Languedoc, à proximité de 2 métropoles régionales

Taux d'évolution annuel de la population + 1,15% par an entre 2010 et 2015 contre 0,5% en France. Ce taux varie de -0,92% à +5,45% selon les communes

Solde migratoire + 0,77 %, entre 2009 et 2014 contre 0,08 en France, solde naturel +0,38%

Les garrigues au nord, la plaine au centre, la Camargue au sud

Les espaces agricoles occupent 59% du territoire contre 51% en France (Corinne Land Cover. 2010). Vignoble, oliveraie, taureaux, riz, sel, maraîchage, plante aromatiques...

35% du territoire est en réserve de biosphère, 36% en Sites d'Importance Communautaire, 27% en Zone de Protection Spéciale et 34% en site RAMSAR

Le fleuve Vidourle opère une véritable "coulée verte et bleue" et fait en grande partie l'objet d'un classement en zone Natura 2000.

Présence de zones humides (marais, étangs), bande littorale au sud

Grand Site de France pour la Camargue Gardoise, site naturel remarquable de l'Espiguette, réserve naturelle régionale du Scaramandre

Toutes les CC se sont dotées de la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement ».

25 monuments classés et 44 inscrits.

13 PPRI à l'échelle communale ou de secteur. (Diag. LEADER.)

Atouts

- Une situation géographique privilégiée, un territoire accessible avec de nombreuses infrastructures de transports
- Un territoire fortement attractif avec une évolution démographique en constante augmentation mais des disparités territoriales importantes
- Une dynamique démographique soutenue majoritairement par l'installation de nouveaux habitants
- Un profil paysager riche et varié avec 3 entités paysagères marquées
- Des paysages agricoles divers et singuliers façonnés par des productions emblématiques et une agriculture encore bien présente.
- Une mosaïque de milieux naturels exceptionnels reconnue par des mesures de protection (particulièrement en Petite Camargue)
- Un pays d'eau
- De nombreux cœurs de villes et villages ayant un intérêt patrimonial
- La protection et la mise en valeur de l'environnement : une préoccupation forte partagée par les EPCI.
- Le développement des plans de prévention des risques contribue à la préservation des espaces naturels et agricoles

Opportunités

- La préservation du cadre de vie et la lutte contre le changement climatique constituent des axes majeurs dans les documents cadre et documents stratégiques qui affichent dans plusieurs domaines des objectifs chiffrés
- Des outils existants pour lutter contre l'habitat indigne. Par exemple, certaines communautés de communes participe aux PIG (Programme d'intérêt Général) du Gard et de l'Hérault.

Analyse des éléments de diagnostic

Faiblesses

- Un territoire coupé en deux par les infrastructures Est-Ouest et conçu pour la voiture individuelle
- Phénomène de péri-urbanisation et de « banlieurisation » entre les 2 agglomérations de Nîmes et Montpellier avec un développement pavillonnaire et des déplacements domicile-travail importants
- Un territoire fortement soumis aux effets du changement climatique et particulièrement au risque inondation que ce soit par débordement de cours d'eau ou par submersion marine avec une part de la population (population nouvelle et touristique) peu familiarisée à la culture du risque.
- Des cœurs de villes et de villages qui pour la plupart se dépeuplent et se dévitalisent
- Un parcours résidentiel difficile

Menaces

- Une urbanisation forte à maîtriser pour préserver la qualité paysagère et la Surface Agricole Utilisée (SAU)
- Augmentation des risques naturels : inondation, submersion marine, érosion côtière, renforcés par le changement climatique
- Risque sur l'eau potable

Pour en savoir plus

Autoroute A9, R N113, Réseau ferré, LGV...

71% des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence et la part des déplacements domicile-travail en voiture augmente. (+1,3% entre 2010 et 2015 contre 0,5% en France)

Le nombre de logements neufs commencés par an pour 1 000 habitants entre 2011 et 2015 est de 6,8 sur le territoire contre 6,2 en France, avec de fortes disparités : de 1 à 23.

Emprise des infrastructures : LGV, doublement A9.

-7,3% de SAU dans la superficie totale contre 1,4% en France (entre 2000 et 2010) sauf en Petite Camargue (+2,7%)

Perte de services et commerces,... : 33 communes sur 50 n'ont pas de service de proximité ou un service avec un équilibre économique fragile (Diag. LEADER).

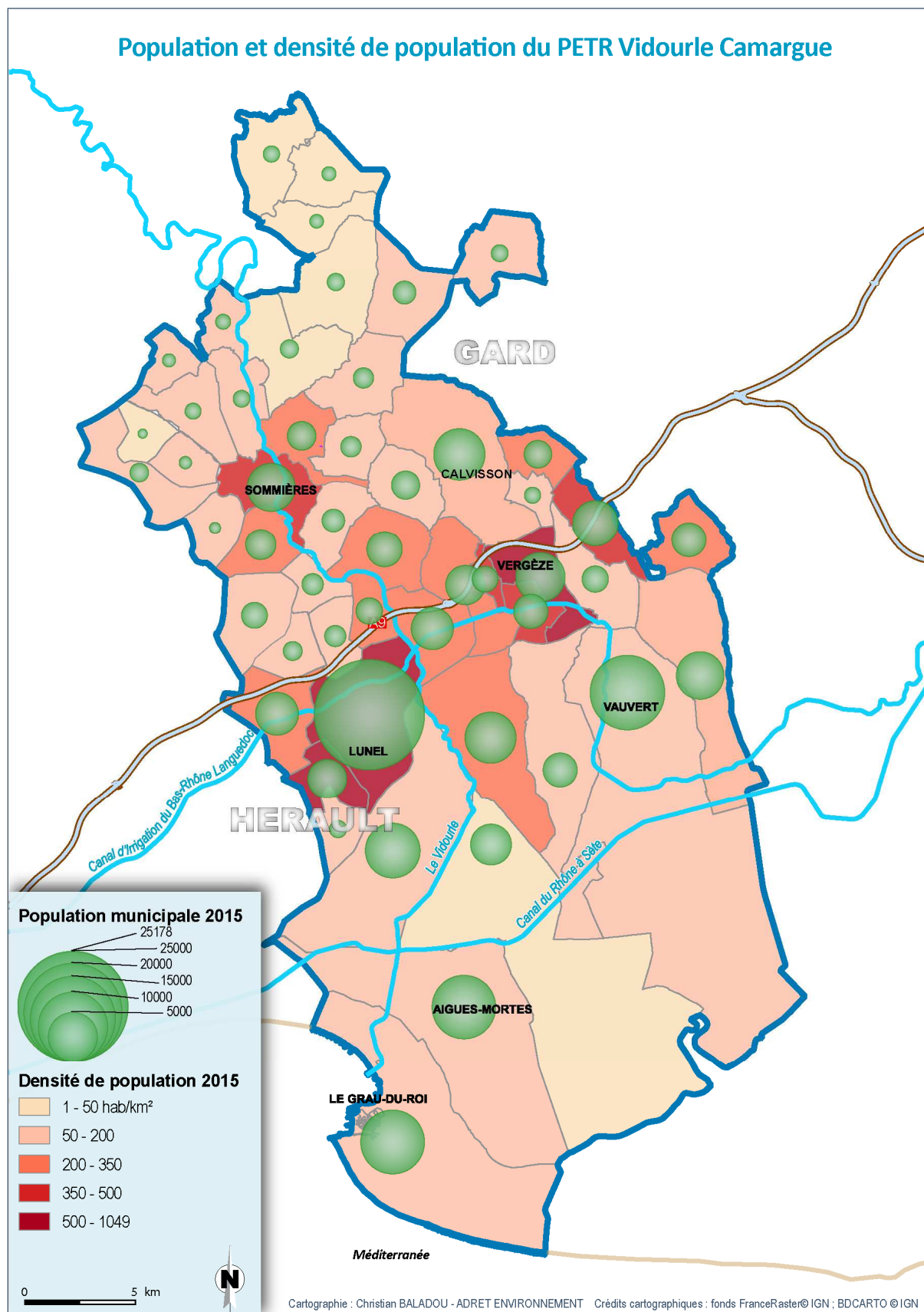
Augmentation du nombre de logements vacants (+2,8% par an entre 2010 et 2015).

Offre de logements peu diversifiée et fortement marquée par son inadéquation avec les besoins actuels (SCOT Sud Gard).

Part importante des propriétaires occupants (63,5% en 2015), faiblesse du parc locatif et locatif social (7% de locataires HLM contre 15% en France),

25 des 50 communes présentaient un risque de pollution de la nappe phréatique et la consommation en eau connaît des pics de consommation en période estivale

Zoom sur des éléments de diagnostic



Zoom sur des éléments de diagnostic

Si les 144 000 habitants du territoire en 2015 sont majoritairement concentrés sur l'axe des infrastructures avec notamment, Lunel, Aimargues et Vergèze, des pôles importants jouent le rôle de ville-relais : Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Sommières et Calvisson.

Sur les 50 communes, on compte une seule commune de plus de 25 000 habitants, Lunel, une de plus de 10 000 habitants, Vauvert, et 7 communes entre 5 000 et 10 000 habitants.

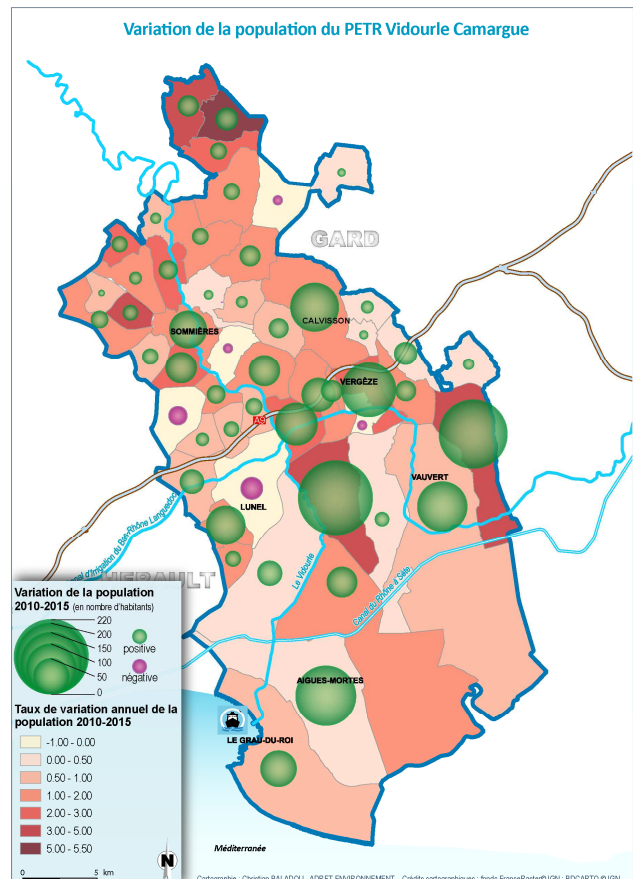
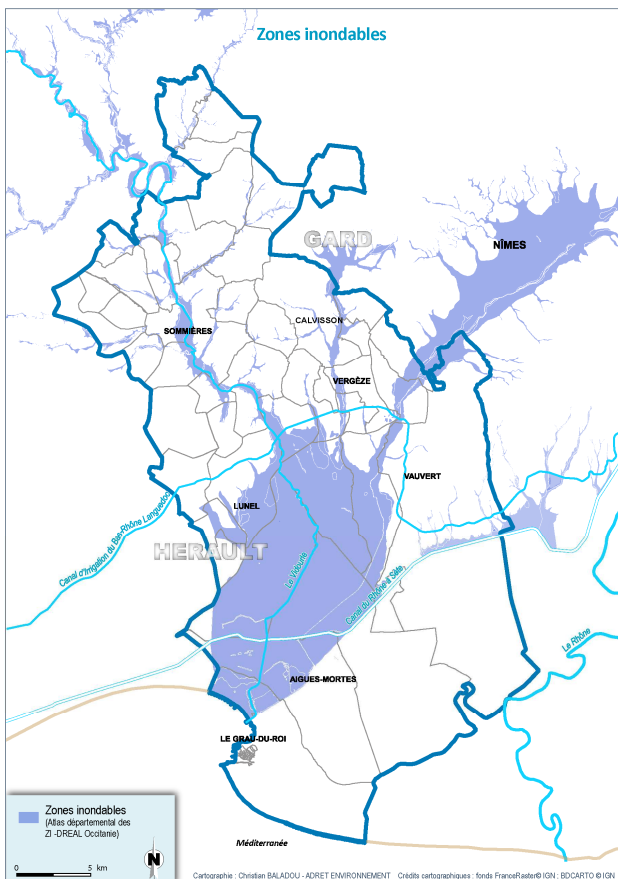
Le Nord du territoire se caractérise par des petites communes peu peuplées, mais qui connaissent un taux d'évolution de la population important entre 2010 et 2015, dont le plus élevé à Montmirat (5,45%)

Le territoire Vidourle Camargue connaît un taux d'évolution de plus du double de celui constaté au

niveau national. Il est porté par un fort solde migratoire mais aussi par le solde naturel qui reste positif. Néanmoins, 5 communes ont perdu de la population dans cette période. Dans ce pays d'eau, les activités humaines doivent faire avec une présence prégnante des zones inondables qui concernent environ un quart du territoire Vidourle Camargue. La carte ci-dessus est issue de l'Atlas des zones inondables de la DREAL, qui se base sur une approche hydrogéomorphologique.



DEFI : CADRE DE VIE



ORIENTATION N°1

Le territoire accompagne la transition énergétique et climatique

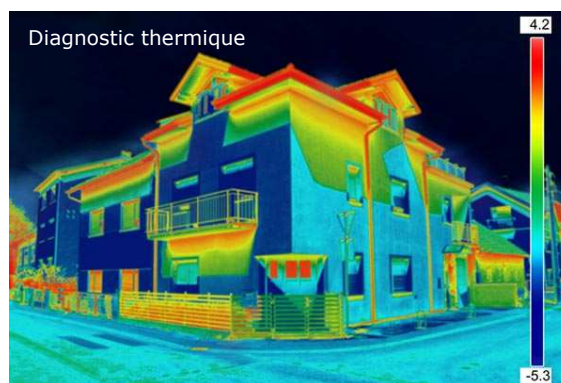
La transition énergétique et climatique est présente dans tous les documents cadre et réglementaires (SRADETT, SCOT,...). Des objectifs ambitieux ont été fixés au niveau régional, national et européen. Ils ne peuvent être atteints que si les territoires se mobilisent. Au sein du PETR Vidourle Camargue, cette transition implique d'utiliser les ressources de façon efficace et rationnelle. A ce titre les PCAET (Plan Climat Energie Territoriaux) en cours ou élaborés par les communautés de communes permettent d'identifier les enjeux et axes de progrès.

Le PETR Vidourle Camargue souhaite ainsi en premier lieu favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments et les transports. Les projets des communautés de communes ou PCAET évoquent les questions de performances énergétiques des bâtiments: bâtiments publics, locaux d'entreprises, mais aussi l'habitat dans ses diverses composantes : l'habitat permanent avec notamment l'importance du pavillonnaire, l'adaptation des logements dans les centres anciens et la lutte contre la précarité énergétique, le développement de l'éco-rénovation, voire de l'éco-construction, mais aussi l'habitat touristique avec la protection contre la chaleur. La mobilité est évoquée dans le défi « Vie sociale », et doit être étudiée au regard des enjeux d'économie d'énergie et de la limitation des gaz à effet de serre (mobilité douce et alternative, optimisation et maîtrise des déplacements, transports collectifs....).

Parallèlement aux objectifs d'économie d'énergie, le PETR souhaite favoriser la production d'énergies renouvelables (ENRs) en identifiant le potentiel des différentes sources (solaire, éolien, hydraulique, géothermie,...) et leur cohérence avec la préservation des patrimoines et des milieux.

La transition énergétique et climatique implique une modification des comportements de consommation, de production, et concerne tous les publics. Il est nécessaire de faire connaître et valoriser les bonnes pratiques. Ainsi le PETR Vidourle Camargue accompagne les habitants, les acteurs économiques et publics, à ces nouveaux enjeux.

Le changement climatique est responsable d'une accentuation des risques naturels, prégnants sur le territoire (inondations, incendies). S'ils sont d'ores et déjà pris en compte dans les documents d'urbanisme, le PETR encourage en complément le développement d'une culture du risque, propre à informer et former la population et les acteurs locaux à la prévention et à la mise en sécurité.





Extrait du graphe

Croissance durable

Accompagner la transition énergétique et climatique

Favoriser les économies d'énergies dans les bâtiments et les transports

Favoriser la production d'énergies renouvelables

Sensibiliser les habitants et les acteurs économiques à la transition énergétique

Prendre en compte les risques naturels et développer la culture du risque

DEFI : CADRE DE VIE

de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

SRADETT Occitanie : multiplier par 2,6 la production d'ENR d'ici 2040 - Eau et risques : Concilier accueil et adaptation du territoire aux risques présents et futurs. (Aménagements plus résilients, culture du risque, gestion trait de côte)

SCOT Sud Gard : Préserver et gérer de façon durable les ressources du territoire : respect de la ressource en eau. Les cours d'eau comme vecteurs de "connexions" et de découverte du territoire — Qualité des eaux

SCOT Pays de Lunel : Gestion de l'eau à la parcelle, par exemple aménagements permettant l'infiltration. Toutes les zones encore naturelles ou agricoles reconnues comme inondables sont considérées comme zones d'expansion de crues fonctionnelles dans les documents d'urbanisme locaux.

ATI : Accompagner la transition énergétique (production distribution énergies renouvelables,...)

Exemple

ORIENTATION N°2

Le territoire poursuit son engagement pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, des paysages et de l'environnement

La singularité de ce territoire repose et s'illustre par son patrimoine paysager et sa biodiversité, résultats des interactions entre la nature et les activités humaines (agriculture, canaux,...). Le PETR souhaite en préserver la richesse et la diversité, en soutenant les axes des documents d'orientation et les actions menées par les acteurs locaux (restauration de la biodiversité, reconquête des milieux dégradés...) visant au maintien d'une armature verte et bleue. Il s'agit également de s'inscrire dans une logique de valorisation afin de partager ce patrimoine avec les populations locales et touristiques.

Dans ce pays d'eau, le PETR favorise plus particulièrement les actions visant au maintien des équilibres aquatiques : richesses halieutiques, milieux dunaire et littoral, mais aussi fleuve et rivières qui relient le territoire du Nord au Sud. Le PETR peut participer aux échanges entre les multiples acteurs et structures agissant sur le territoire. Il

s'appuiera également sur le programme européen FEAMP pour le volet halieutique.

La modification des comportements évoquée dans l'orientation sur la transition énergétique et climatique concerne également la question de la réduction de la production de déchets et de l'optimisation de leur recyclage.

Ces sujets inscrits dans les compétences obligatoires des communautés de communes (GEMAPI, déchets) peuvent être enrichis et renforcés par le PETR par des mises en réseaux, des échanges, un soutien à l'innovation.

Par ailleurs, pour travailler sur le changement de mentalités, de comportements, l'éducation à l'environnement et au développement durable doit viser tous les publics : familles, scolaires, mais aussi les entreprises et les élus afin de renforcer l'intégration des enjeux environnementaux dans l'action économique et publique.



Création d'un observatoire Mahistre

Extrait du graphe

Qualité environnementale

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, les paysages et l'environnement

Préserver le milieu agricole, le patrimoine paysager et la biodiversité

Prévenir la production de déchets et optimiser la gestion des recyclables

Favoriser le maintien des équilibres des milieux aquatiques (mer, fleuves, rivières)

Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable

DEFI : CADRE DE VIE



La garrigue



L'Espiguette

Exemple de ce que l'on trouve

dans les documents d'orientation

Schéma régional SRADETT : Préserver et restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques pour atteindre la non-perte en 2040 + Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques + Déchets/Ressources : Biodéchets et volet littoral (filères de valorisation des déchets des ports, macro-déchets plastiques)

SCOT Sud Gard : Préserver le socle environnemental et paysager du territoire (armature verte et bleue,...)- Appropriation par les usagers (y compris zones à risques)

SCOT Pays de Lunel : Préserver l'armature écologique (trame verte et bleue). Les projets locaux doivent justifier de la bonne prise en compte des sous-trames écologiques, les identifier et favoriser le maintien de leurs fonctionnalités.



Faune des marais

ORIENTATION N°3

Le territoire encourage un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés

DEFI : CADRE DE VIE

Les enjeux sont considérables sur ce territoire en croissance permanente, soumis à de fortes pressions urbaines, se devant de concilier accueil de populations et économie d'espace, urbanité et ruralité, pour préserver son cadre de vie privilégié.

Cette pression est logiquement forte le long des principaux axes routiers (N113, A9), mais elle existe également dans les plus petites communes rurales notamment au Nord. Ainsi, la qualité urbaine et les coupures d'urbanisation sont essentielles pour l'identité paysagère, la préservation du patrimoine et la vie sociale. Le PETR contribue à la prise en compte de cette question qui est traitée dans les SCOT. Ces derniers évoquent les modes de construction des villes et des villages (densification des corridors urbains existants, les typologies différenciées selon les secteurs,...), la limitation de la consommation foncière,... Le PETR peut accompagner les initiatives porteuses d'innovation (recherche sur les formes urbaines, la réadaptation du bâti ancien aux besoins actuels,...), la mise en réseau des initiatives et le lien intra et extraterritorial.

Les centres des villes et de certains villages se dépeuplent, alors même qu'ils sont le cœur de l'identité patrimoniale et de la vie sociale. Le projet de territoire doit permettre d'engager et de faciliter les opérations visant à les protéger, revaloriser, repeupler et réactiver, se faisant l'écho des volontés exprimées par les communautés de communes dans leur propre projet et inscrites dans les orientations des documents d'urbanisme et dans les documents cadres. Il s'agit de privilé-



gier une approche transversale touchant le bâti et le logement, les questions d'accessibilité et de cadre attrayant (entrée de bourg, parking, itinéraires paysagers,...) et d'activités (services, économie). L'échelle du PETR est adaptée pour accompagner la conception et mise en œuvre de modèles innovants pour la revitalisation des bourgs.

Par ailleurs pour faciliter les parcours résidentiels des habitants et répondre aux problématiques d'inadéquation entre les besoins et l'existant, il est nécessaire de favoriser les initiatives permettant d'améliorer et d'adapter l'offre de logements et de favoriser la lutte contre l'habitat indigne. Les 5 communautés de communes ont inscrit dans leurs compétences optionnelles « la politique du logement et du cadre de vie », l'une a un PLH. Des recherches, des expériences innovantes, des échanges peuvent être mutualisés à l'échelle du PETR.





Extrait du graphe

Urbanisation, habitat

Encourager un développement urbain harmonieux et des parcours résidentiels adaptés

Viser la qualité urbaine et les coupures d'urbanisation

Protéger, revaloriser, repeupler et réactiver les cœurs de villes et villages

Améliorer et adapter l'offre de logements et favoriser la lutte contre l'habitat indigne

de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Exemple

Schéma régional SRADETT : Réduire progressivement le rythme d'artificialisation des sols - Dispositif bourg-centre pour favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation - Développer une offre d'habitat à la hauteur de l'enjeu de l'accueil et au service de la promotion sociale.

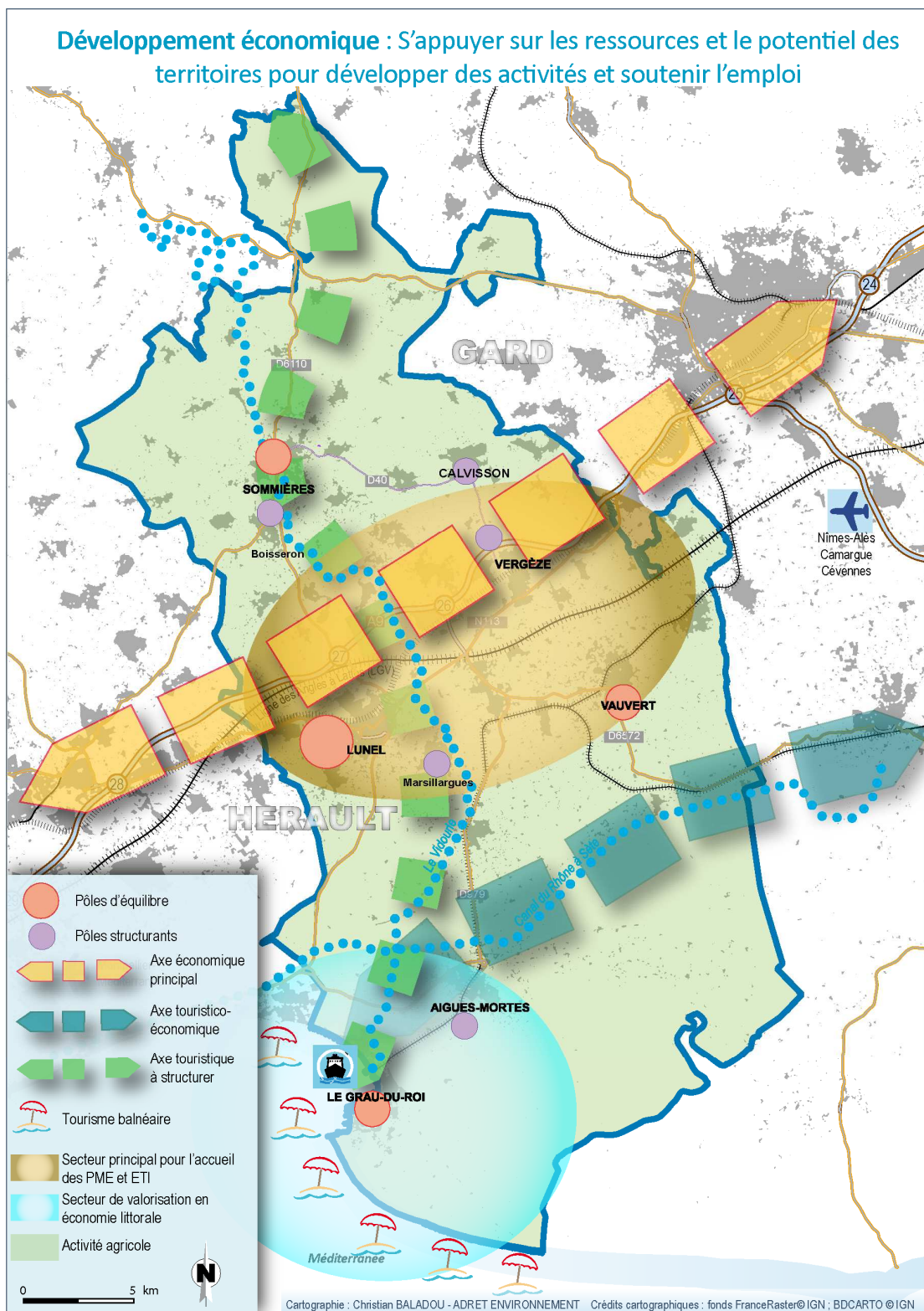
SCOT Sud Gard : Maintenir le cadre de vie d'un territoire avec des identités composites, et voué à un développement inéluctable à encadrer - Des cœurs de ville à protéger, revaloriser, repeupler, réactiver : Valorisation bâti centre historique - Accessibilité et cadre urbain attrayants - Retour de l'activité économique + Rénovation et réadaptation du logement.

SCOT Pays de Lunel : Prescription du principe d'équilibre des espaces entre le développement et la préservation des espaces naturels et agricoles avec près de 13 887 ha à vocation agricoles ou naturelles préservés dans leurs fonctions actuelles et la définition de 3 grands espaces d'équilibre : Espace médian (le long de l'A9), le Nord et le Sud.

Une ambition

S'appuyer sur les ressources locales
et le potentiel du territoire
pour développer des activités et soutenir l'emploi

DEFI : ECONOMIE



Un territoire à vocation agricole affirmée mais sous pression, avec des productions diversifiées et emblématiques à valoriser

Des qualités et ressources intrinsèques (paysage, patrimoine, eau, savoir-faire...) propices au développement d'un tourisme durable

Une diversité de modèles et de dynamiques de développement d'activités possibles

Des questions structurelles, chômage, précarité, freins à l'employabilité, encore trop prégnantes

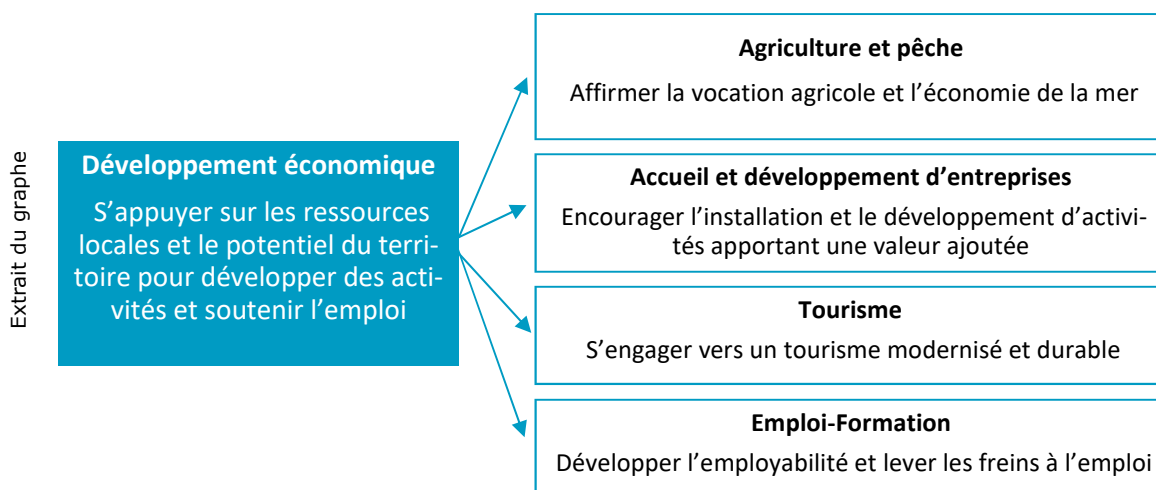
Le défi consiste à promouvoir un modèle de développement économique durable, fondé sur un ancrage territorial des activités et adaptés aux ressources et opportunités locales. La stratégie économique inscrite dans le projet de territoire vise la qualité et le développement de l'emploi. Elle s'inscrit dans la promotion d'une culture de l'innovation.

Ouverte aux échanges et complémentarités avec les territoires voisins, elle respecte et s'appuie sur les spécificités du territoire.

L'agriculture et le tourisme, pourvoyeurs d'emploi et de richesse, constituent des piliers de l'économie locale et contribuent à donner une image singulière. Le projet de territoire doit encourager la

préservation et valorisation des ressources tout en facilitant l'organisation et l'adaptation de ces secteurs face aux évolutions et nouvelles demandes.

La situation de carrefour du PETR, son accessibilité, lui permet d'être connecté aux dynamiques des territoires et agglomérations voisines (Nîmes et Montpellier) et de privilégier (rechercher) les activités non impactantes, créatrices d'emplois et porteuses d'innovation. Cela se décline à travers le projet de territoire tant sur la pérennisation des entreprises déjà présentes que sur l'accueil de nouvelles formes d'activités. Ce défi s'inscrit dans les dynamiques portées par les communautés de communes dans le cadre de leur compétence économique.



Analyse des éléments de diagnostic

Pour en savoir plus

37% de la superficie du territoire est agricole avec : viticulture, maraîchage, arboriculture, élevage, céréales

Taureaux et chevaux de Camargue, riz, roseau, olives, sel, plantes aromatiques, sel, vins des Sables, muscat de Lunel...

170 exploitations engagées en agriculture biologique en 2017 (Agence bio). + 20% entre 2000 et 2010.

Méditerranée, Canal du Rhône à Sète, le Rhône, le Vidourle...

Aigues-Mortes, Sommières, Ambrussum, Via Domitia... Tradition bouvine

Grand Site de France Camargue Gardoise, voies vertes, sentiers de randonnées

Visites d'exploitations, d'entreprises (Source Perrier, Salin d'Aigues-Mortes), sites d'interprétation autour du vin ...

11 entreprises de plus de 200 salariés dont 2 de plus de 500. (INSEE 2014)

13,7% en 2016 le taux de création d'entreprise 12,7% en France (INSEE)

Sur la partie Gard : 30 ZAE ; 563 ha dont 100 disponibles + 3 zones en projet pour 170 ha (Source CCI Gard).

CC Pays de Lunel 18 ZAE dont 10 intercommunales + 1 zone en projet entre Lunel et Lunel Viel

Réseaux touristiques et patrimoniaux, club d'entreprises

Atouts

- Une agriculture très présente et diversifiée mais en mutation
- Des productions emblématiques qui contribuent à forger une image singulière
- Une agriculture biologique en forte progression
- Une activité halieutique avec le Grau du Roi, 1^{er} port en pêche chalutière de Méditerranée
- Seul territoire du Gard avec un débouché sur la mer
- Des ressources et un tourisme diversifié
 - Fluvial et balnéaire
 - Lié au patrimoine culturel et historique
 - Lié au patrimoine naturel et aux paysages
 - Lié aux productions et savoir-faire locaux - Agritourisme et tourisme industriel
- Un tissu industriel présent
- Un taux de création d'entreprise élevé (particulièrement micro-entreprises)
- Potentiel d'accueil en zones d'activités
- Un accès au haut débit globalement bon
- Des acteurs mis en réseau

Opportunités

- Un accroissement de la demande en produits certifiés et circuits courts
- 30 points de RHD (Restauration Hors Domicile) existants et constituant un potentiel important pour l'agriculture locale
- Le territoire s'inscrit dans un secteur touristique favorable bénéficiant de la proximité de Montpellier, Nîmes, Arles, Avignon et de pôles touristiques majeurs de la romanité.

Analyse des éléments de diagnostic

Faiblesses

- Une forte baisse du nombre d'exploitations agricoles
- Le manque de valorisation des filières agricole et halieutique et de synergie avec le territoire
- Un territoire coupé en deux par les infrastructures et peu de synergies entre terre et mer
- Territoire non reconnu comme destination touristique sauf la Camargue
- Flux touristiques sur les grands axes insuffisamment captés
- Une offre touristique pas toujours adaptée aux attentes des clients
- Un tissu industriel peu structuré en filière
- Une dynamique du marché du travail et de l'emploi difficile
- Forte saisonnalité de l'économie (agriculture – tourisme)
- Une part importante des actifs travaillent hors du territoire et un éloignement domicile/travail pour de nombreux actifs.
- Taux de chômage élevé
- Des freins importants à l'employabilité (niveau de formation, mobilité...)
- Manque de lieux de formation

Menaces

- Pression foncière sur les terres agricoles
- Risque de disparition des savoir-faire locaux et banalisation de l'économie
- Inadaptation de l'offre et le manque d'attractivité / aux attentes et besoins des entreprises et des clientèles touristiques
- Concurrence interne (entre EPCI) sans stratégie commune
- Chômage structurel élevé et risque d'augmentation de la précarité

Pour en savoir plus

Moins 33% d'exploitations en 10 ans (2000 à 2010—RGA).

Moins 7,3% de la SAU dans la superficie totale (1,4% en France) entre 2000 et 2010

Qualification et types d'hébergements notamment

Les plus grandes entreprises ont rationalisé leurs effectifs ces dernières années.

40% des emplois proposés par Pôle Emploi sont des emplois saisonniers. (LEADER)

L'indice de concentration d'emploi qui mesure le rapport entre le nombre d'emplois proposés dans un territoire et la population active est seulement de 69%.

Taux de chômage de 15,6% pour les 15-64 ans en 2015 (contre 14,1 en France.) Il atteint 35% pour les 15-24 ans. (INSEE 2015 - Observatoire des territoires)

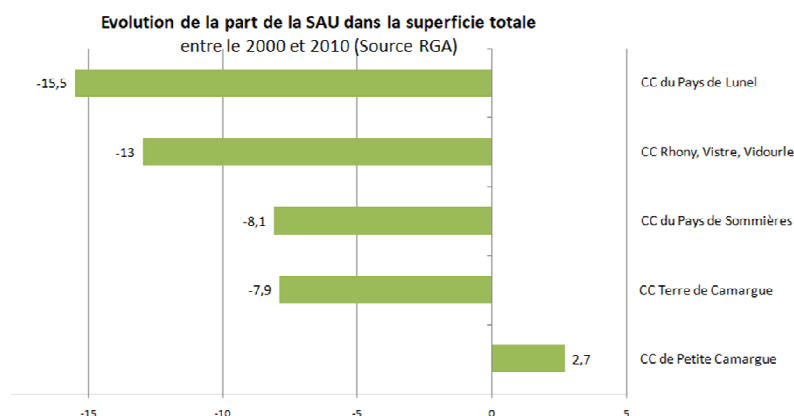
22,3% des jeunes sortent du système scolaire sans diplôme contre 16 % au niveau national.

1 - Le projet stratégique

Zoom sur des éléments de diagnostic

Une activité agricole diversifiée, mais qui perd des actifs et de la surface

DEFI : ECONOMIE



L'agriculture et l'économie de la mer constituent des activités bien présentes sur le territoire, offrant du nord au sud, une palette étendue de produits et productions singulières. Elles sont néanmoins menacées par la pression foncière, le manque de structuration des professionnels...

Zoom sur des éléments de diagnostic

Une économie touristique aux multiples visages



Présence d'un tourisme balnéaire. Le Grau du Roi passe de 9 000 habitants en basse saison à près de 110 000 en été.

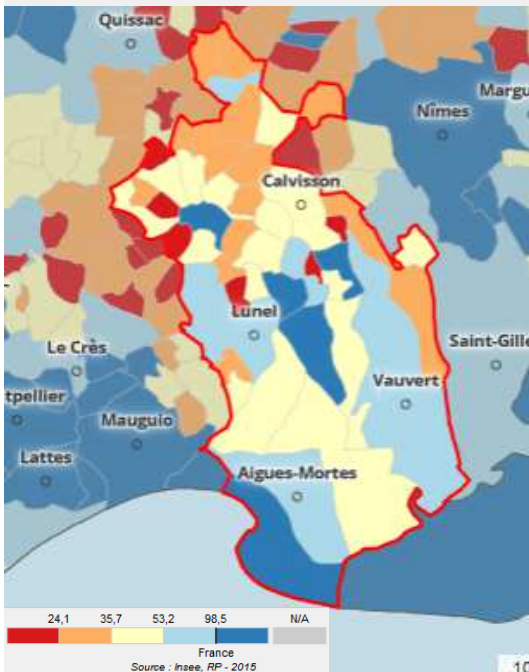


Le tourisme de découverte se développe grâce à l'aménagement de voies vertes, circuits, produits et prestations

Un équilibre entre offre et demande d'emploi toujours difficile

Les pôles d'emplois situés à proximité

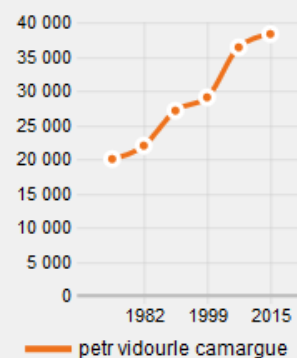
Comment se structure géographiquement le marché du travail autour de mon territoire



L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

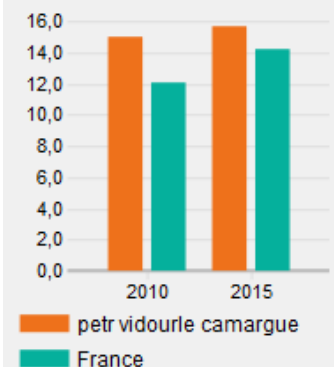
Nombre d'emplois

Combien d'emplois sont aujourd'hui proposés sur le territoire et comment ce chiffre a-t-il évolué au cours du temps ?



Taux de chômage

Quel est le taux de chômage chez les 15-64 ans ? - Ensemble



Source : Insee, RP

Malgré le développement du nombre d'emplois, le niveau soutenu de création d'entreprise, les difficultés structurelles d'accès à l'emploi particulièrement pour les plus jeunes persistent. Le développement démographique implique une croissance du nombre d'actifs, dont une part importante, notamment au nord du territoire travaille à l'extérieur du territoire.

ORIENTATION N°1

Le territoire affirme sa vocation agricole et l'économie de la mer

DEFI : ECONOMIE

La croissance démographique et la péri-urbanisation font peser de fortes tensions sur le foncier agricole. La préservation du potentiel agricole est pointée dans le projet de territoire comme dans les documents cadres et réglementaires comme un enjeu important. L'agriculture a une double fonction, paysagère et environnementale. Elle contribue au maintien d'espaces de respiration mais surtout a une fonction productive, créatrice d'emplois et de richesses. Elle est au cœur de nombreuses interactions. Il en va de même pour l'économie de la mer, assez isolée, pour laquelle le projet de territoire constitue une opportunité pour créer des synergies à l'échelle du territoire et contribuer au développement et à la reconnaissance des productions et savoir-faire locaux.

Le PETR ambitionne de préserver et faciliter la reconnaissance de cette richesse agricole et halieutique.

L'heure est à la promotion d'une agriculture et d'une pêche durables et raisonnables qui tiennent compte de la préservation de la ressource et des milieux, à travers par exemple le développement de l'agriculture biologique et qui permettent d'optimiser et de commercialiser aux mieux les productions pour augmenter la valeur ajoutée sur le territoire.

L'enjeu est de faciliter la consommation en valorisant la diversité et la singularité des productions et

des savoir-faire à la fois auprès des habitants et usagers du territoire (ex. touristes) grâce à la promotion d'une gouvernance alimentaire locale, le développement des circuits courts et de proximité, le développement des liens avec la Restauration Hors Domicile... mais aussi vers les bassins de consommation plus étendus.

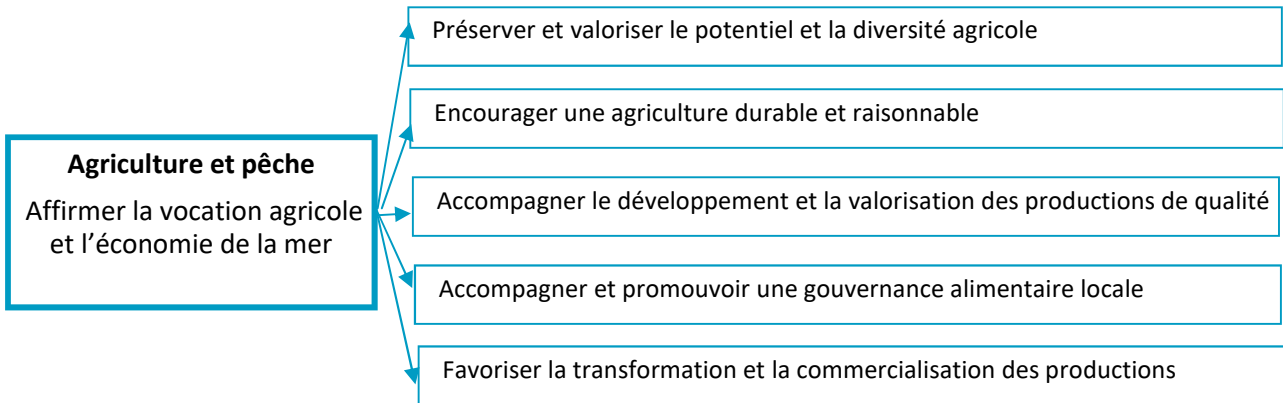
Cela passe par la structuration des filières et la mise en synergie des acteurs intra et inter-filières, une meilleure organisation de la transformation et de la commercialisation des productions et produits, par une reconnaissance via les marques, labels et certifications qui permettent de donner confiance au consommateur et d'affirmer l'origine et la qualité des produits. La démarche de labellisation vignoble et découverte initiée par le PETR en est un exemple.

Des dynamiques et initiatives existent, souvent de façon isolée. Le PETR veut les mettre en lumière, faciliter l'essaimage de pratiques exemplaires ou innovantes sur l'ensemble du territoire afin de démultiplier leur impact.



Camargue gardoise - Costières et marais

Extrait du graphe



DEFI : ECONOMIE



dans les documents d'orientation

Exemple de ce que l'on trouve

SRADETT Occitanie : Permettre le développement d'une économie de la mer diversifiée dans le respect des enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité

SCOT Sud Gard : Maintenir les espaces agricoles comme "supports" d'une activité agricole productive et éviter leur surconsommation par l'éparpillement des développements urbains. Limiter la consommation des espaces agricoles

SCOT Pays de Lunel : Préservation et maintien des espaces agricoles



ORIENTATION N°2

Le territoire encourage l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée

Situé à un carrefour entre deux grandes régions, à proximité de grandes agglomérations régionales, facilement accessible et doté de réseaux, le territoire Vidourle Camargue dispose d'atouts non négligeables en termes d'attractivité économique. Cette dernière peut se décliner de façon différenciée selon les communes et les communautés de communes. Certains secteurs sont propices au développement de nouvelles formes d'activités et de travail attirant des TPE, PME, des auto-entrepreneurs qui s'inscrivent dans le renouvellement du tissu urbain et des bourgs et villages, valorisant les qualités résidentielles du territoire, et souvent inclus dans la sphère de l'économie présentielle. D'autres privilégient une spécialisation via l'aménagement de ZAE et de services connexes. Cette logique impulse une compétitivité de territoire plus large en articulation avec les agglomérations avoisinantes. Quelle que soit ces formes, le PETR promeut une répartition des activités équilibrée et adaptée aux spécificités locales.

Le cadre du projet de territoire doit permettre de privilégier une économie créatrice d'emplois et respectueuse du territoire, une économie facilitant la création d'éco-systèmes de production et d'innovation permettant notamment de développer les filières et savoir-faire locaux dans des perspectives d'avenir. Cette économie s'appuie sur une armature et un tissu entrepreneurial actif mais à renforcer. Aussi, le PETR encourage la construction d'un environnement d'accueil qualitatif, et facilite la mise en réseau et la circulation de l'information (ex. disponibilités foncières, réseaux d'appui et d'accompagnement, THD...).



D'ores et déjà, le PETR Vidourle Camargue et les CCI du Gard et de l'Hérault co-animent un club d'entreprises dont les objectifs sont de : Découvrir et valoriser les compétences locales ; Développer des courants d'affaires ; Échanger sur des problématiques de territoire ; Contribuer au développement de l'économie locale. Dans la poursuite de cette dynamique, le PETR constitue une échelle pertinente pour soutenir le déploiement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet afin de faciliter leur installation, maintien et/ou développement.

Il peut coordonner la construction d'une démarche de marketing territorial permettant de fédérer les synergies des acteurs publics et privés, d'orienter et de renforcer la stratégie économique, d'en décliner les facteurs d'attractivité et les complémentarités de façon concrète et ciblée, au regard des besoins. Dans un contexte de mutation économique et de concurrence accrue des territoires, la promotion d'une image commune, forte et singulière constitue un atout maître au bénéfice de tous.

Extrait du graphe

Accueil et développement d'entreprises

Encourager l'installation et le développement d'activités apportant une valeur ajoutée

Encourager l'accueil, le maintien et le développement d'activités innovantes et respectueuses de l'environnement

Soutenir et développer les filières et savoir-faire locaux

Accompagner les entreprises, anticiper et observer les mutations économiques

Soutenir l'adaptation, l'optimisation et la qualification des espaces et infrastructures d'accueil des entreprises

Construire une démarche commune de marketing territorial visant à orienter l'attractivité économique du territoire

DEFI : ECONOMIE



Club des entrepreneurs en visite



La criée au Grau du Roi

de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Exemple

SRADETT Occitanie : Prendre appui sur les logiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour engager une mutation de l'économie des territoires

SCOT Sud Gard : Se positionner et faire évoluer le modèle économique - Spatialiser les grands secteurs liés à la compétitivité du territoire : produire, innover, capter les flux extérieurs et éviter de tout miser sur l'économie présentielle. (Économie de la connaissance via une offre d'accueil adaptée). Consommer l'espace économique de manière raisonnée et cohérente. Développer le numérique et les usages du digital.

SCOT Pays de Lunel : Les zones d'activité créées ou à créer doivent s'inscrire dans une démarche de qualité respectueuses de l'environnement avec un haut niveau d'équipement

ORIENTATION N°3

Le territoire s'oriente vers un tourisme modernisé et durable

DEFI : ECONOMIE

Le tourisme est un des piliers de l'économie locale. Il embrasse un large spectre, du tourisme balnéaire au tourisme rural et patrimonial plus diffus.

Aujourd'hui, de fortes convergences apparaissent pour promouvoir un tourisme durable, modernisé et respectueux de l'environnement quel que soient les niveaux de réflexion (communes, communautés de communes, PETR, SCOTs...). Le PETR accompagne la structuration et le développement d'une offre touristique entre terre et mer, la création de synergies, de circulation du littoral aux portes des Cévennes, de connexions avec les sites et territoires voisins.

Vu la richesse et le potentiel local, les axes touristiques à développer et à mieux structurer sont nombreux. Parmi les principaux identifiés par le PETR :

L'agri et l'oenotourisme, (avec les multiples appellations d'origine protégée, les productions et traditions camarguaises, les espaces de médiation et temps de partage,...) qui constituent un levier de diversification pour conforter l'activité agricole.

Le tourisme lié à la découverte des patrimoines naturels et culturels (matériels et immatériels) et à la pratique des activités de pleine nature, avec la nécessaire conciliation des enjeux de découverte et de fréquentation et le respect et la protection des sites naturels particulièrement au sud du territoire.

Par ailleurs, le tourisme fluvial et les potentialités liées à l'eau avec bien entendu le volet balnéaire autour de la Méditerranée mais aussi les rivières, fleuves (Vidourle) et canaux (Canal du Rhône à Sète...) propices à de multiples activités (pêche, canoë, croisière...) constituent de nouvelles pistes.

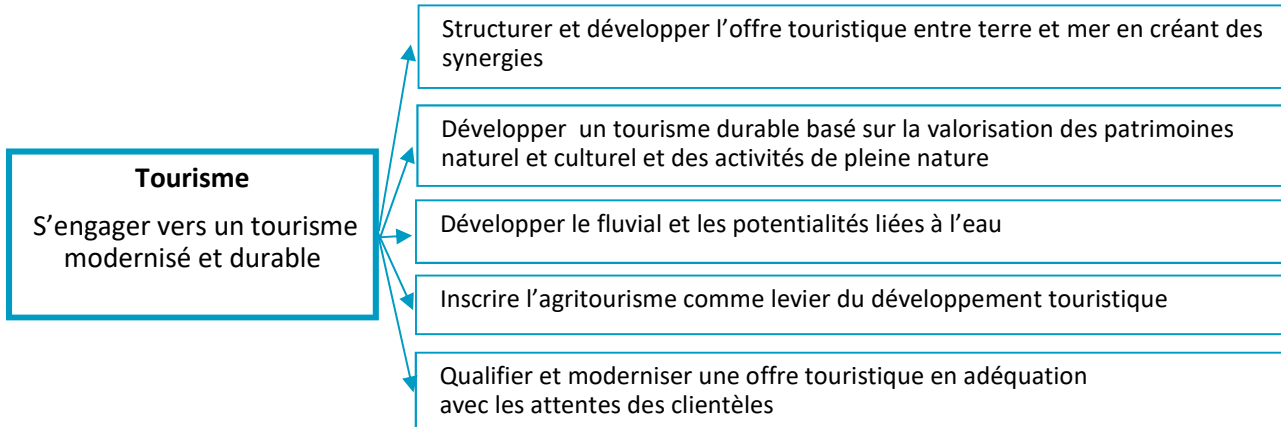
Il s'agit de contribuer au développement d'un tourisme ancré dans la singularité et la compréhension du territoire.

Depuis plusieurs années, le PETR anime une commission du tourisme et le partenariat avec les agences départementales du tourisme. Plus de 80 professionnels du tourisme sont mobilisés. Diverses actions ont été réalisées ou engagées (Editions de brochures, wifi-territorial, candidature label Vignoble et découverte, animation site remarquable du goût, Café de Pays, démarche de tourisme durable avec les ambassadeurs Eco Tourisme...), le PETR souhaite les poursuivre et les amplifier afin d'accroître les retombées sur l'ensemble du territoire.

La promotion de ce tourisme passe nécessairement par la qualification et la modernisation de l'offre (d'hébergement, d'accueil...) qui constituent un enjeu constant. Une adaptation et montée en qualité est nécessaire pour mieux répondre aux attentes des clientèles (développement des marques et labels, l'accès et l'investissement des nouvelles technologies, un accès facilité à l'information, la visibilité, mise en réseau et lisibilité de l'offre etc.)



Extrait du graphe



DEFI : ECONOMIE



Equitation à l'Espiguette



Sentier du bois des Lens

dans les documents d'orientation

Exemple de ce que l'on trouve

SCOT Sud Gard : Mettre en place une véritable stratégie de développement touristique (actions autour du tourisme durable, APN...) - Lier les sites dans un projet global (grands voies inter-sites ; axe fluvial, écomobilité...). Créer des destinations relais et des pôles d'équilibre touristiques - Montée en qualité du parc d'hébergements touristiques

ATI volet urbain et volet territorial : Inscrire le patrimoine naturel comme levier d'un développement touristique plus responsable (tourisme vert avec valorisation Grand Site de France - muséographie..), réserve naturelle



ORIENTATION N°4

Le territoire désire développer l'employabilité et améliorer l'accès à l'emploi

DEFI : ECONOMIE

Plusieurs indicateurs socio-économiques, niveau de chômage élevé, indice de concentration d'emploi faible, bas niveau de formation des jeunes, saisonnalité de l'emploi... illustrent la nécessité de progresser sur l'employabilité et l'accès à l'emploi.

Un des premiers axes proposé dans le projet de territoire, au regard de la faiblesse de l'offre vise à mieux mobiliser les dispositifs de formation et à renforcer l'offre sur le territoire. L'augmentation du niveau de qualification notamment chez les jeunes, le développement et l'adaptation des compétences aux métiers d'aujourd'hui et de demain est indispensable et gage d'avenir.

Dans cet esprit, la préservation et la promotion de compétences spécifiques, liées au territoire, comme les métiers liés à la pêche, à la production et transformation des productions locales, mais aussi au développement du tourisme, secteur en constante évolution, constituent des pré-

occupations du projet de territoire déjà pointées dans les stratégies LEADER relative au développement rural et FEAMP concernant la pêche et l'aquaculture.

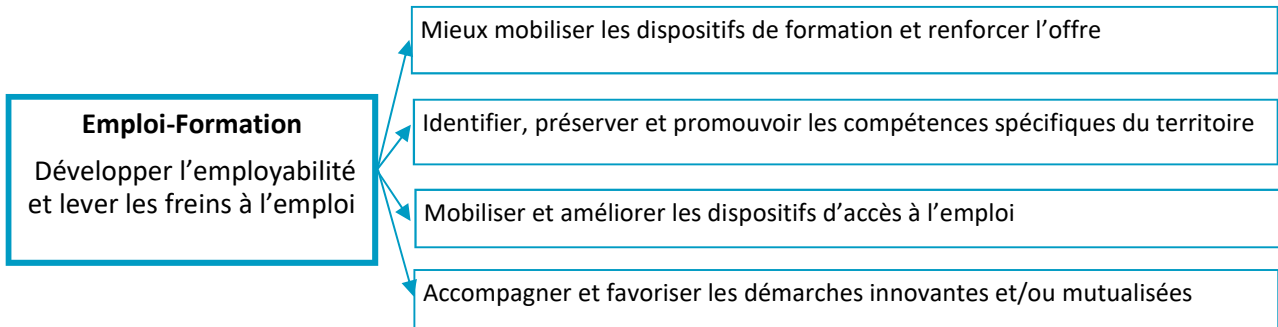
Il s'agit également de mieux mobiliser les dispositifs d'accès à l'emploi pour tenter de lever les freins à l'emploi. Pour le territoire, ces questions sont en partie liées à la mobilité. Rappelons que de nombreux actifs travaillent dans les agglomérations voisines. Cette question évoquée dans le défi vie sociale est un axe sur lequel le PETR travaille.

Le rôle du PETR peut aussi permettre de favoriser et de promouvoir les démarches innovantes et/ou mutualisées comme les groupements d'employeurs, la création de salons de l'emploi saisonnier, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par exemple. L'emploi saisonnier constitue à ce titre un des champs à optimiser en termes d'activités.



Accès aux outils numériques

Extrait du graphe



DEFI : ECONOMIE



de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Exemple

SCOT Sud Gard : Économie de la connaissance via une offre d'accueil adaptée

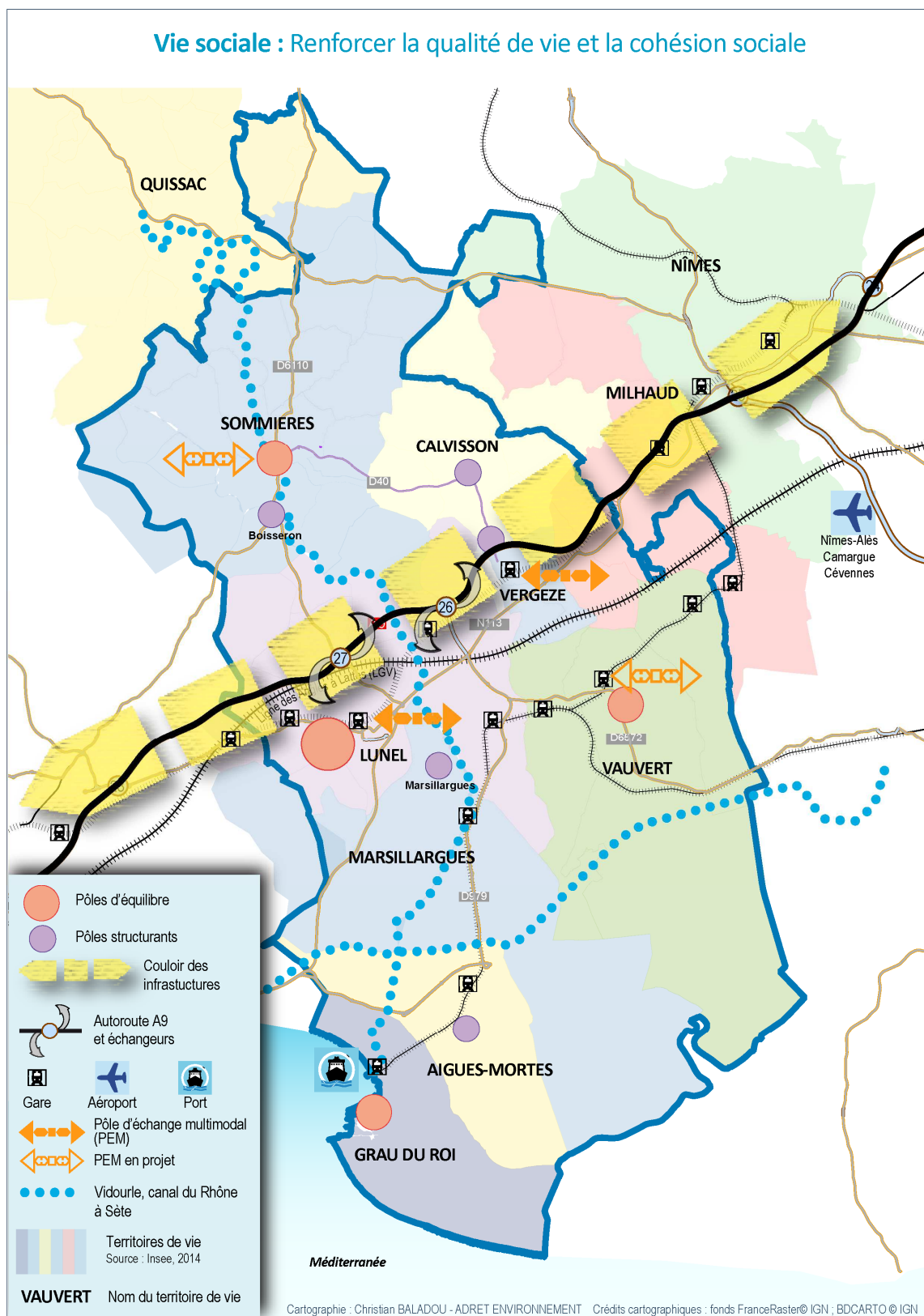
SCOT Pays de Lunel : Agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité des pôles, principal, secondaires et relais dans le domaine du développement de l'économie et de l'emploi

1 - Le projet stratégique

Une ambition

Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

DEFI : VIE SOCIALE



Une population et une société en mutation qui génèrent des besoins nouveaux en services, et différents selon le type de population

Des besoins en solution de mobilité notamment durable malgré la forte accessibilité du territoire

Un patrimoine et une culture riche, avec des traditions vivantes

La très forte croissance de la population et l'accueil de nouveaux habitants ouvrent un défi de maintien et renforcement de la cohésion sociale et de la qualité de vie.

Ainsi les services et les équipements doivent s'adapter en quantité mais aussi en diversité pour répondre aux besoins croissants et variés

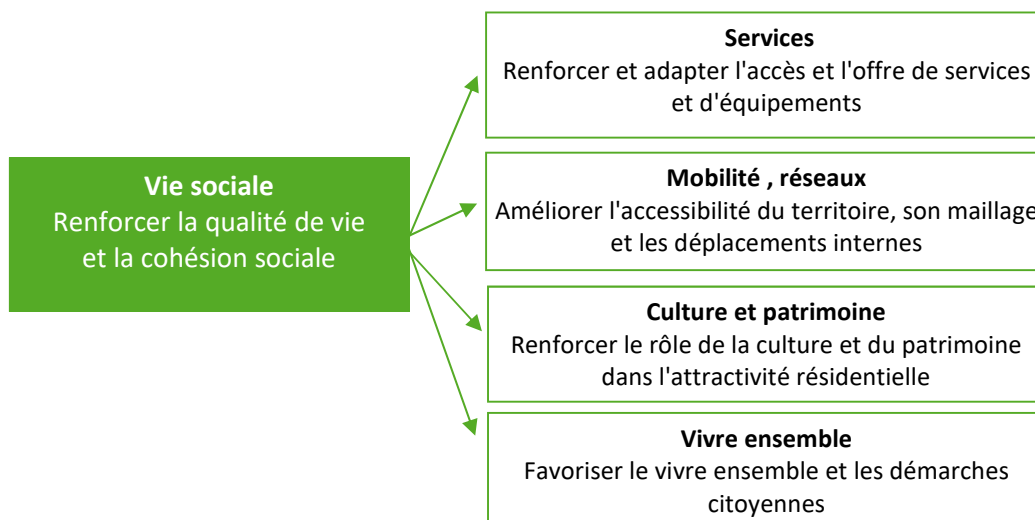
Ce territoire est très accessible grâce aux infrastructures de transport mais le maillage interne et les mobilités du quotidien

sont à améliorer.

Pour contrer les risques de décohésion sociale, la forte identité culturelle et la transmission de la connaissance du patrimoine sont des atouts à renforcer.

Face à la diversité des populations du territoire (nouveaux arrivants, seniors, jeunes, ...) le projet de territoire vise à favoriser le vivre ensemble et des démarches citoyennes propres à ancrer chacun dans des actions collectives pour le territoire.

Extrait du graphe



Analyse des éléments de diagnostic

Pour en savoir plus

Taux d'évolution annuel
de la population de + 1,15% par an
entre 2010 et 2015 .

Solde migratoire de + 0,77 %, entre
2009 et 2014

Selon SCOT et Atelier des territoires 3
pôles d'équilibre : Lunel (ville motrice)
et Sommières et Vauvert (ville relais)

5 pôles de bassin de proximité :
Aigues-Mortes, Vergèze, Calvisson,
Marsillargues et Boisseron

MSAP à Sommières, Calvisson,
Vergèze, Aigues-Mortes

Autoroute A9, R N113, Réseau ferré,
LGV... et proximité de 2 aéroports

4 interfaces mobilité identifiées dans
SCOT Sud Gard: Sommières,
Le-Grau-Du-Roi, Vauvert
et autour de Vergèze,

4 gares sur la ligne Est-Ouest et ligne
TER à 1€ de Nîmes au Grau-du-Roi

Bus des ville-relais vers Nîmes

Schéma intercommunal de déplace-
ment doux de la communauté de com-
munes du Pays de Lunel

25 monuments classés et 45 inscrits.

Atouts

- Une dynamique démographique soutenue majoritairement par l'installation de nouveaux habitants
- Un réseaux de villes moyennes proposant une gamme complète de services et des villes structurantes pour des bassins de proximité
- 4 Maisons de Services au public (MSAP)
- Un territoire accessible avec de nombreux infrastructures et services de transports vers les métropoles régionales
- 2 pôles d'échange multi modaux (PEM) : Lunel et Vergèze et un prévu à Sommières et un à Vauvert
- Des voies vertes en développement
- De nombreux cœurs de villes et villages ayant un intérêt patrimonial
- De nombreux équipements sur le territoire
- Une identité culturelle forte avec des traditions locales bien ancrées
- La bouvine : élément fédérateur, avec le taureau emblème du territoire de la Petite Camargue au Sommiérois

Opportunités

- La réponse aux besoins en services représente un potentiel économique et d'innovation
- La mobilité douce au cœur de nombreuses réflexions nationales, régionales et locales
- Dans le SCOT Sud Gard , 4 « interfaces » stratégiques identifiées
- Présence d'un tissu associatif dynamique
- La transmission de la connaissance du patrimoine et de l'identité culturelle locale : un moyen de créer du lien entre les différents types de population du territoire

Analyse des éléments de diagnostic

Faiblesses

- Un territoire multipolarisé
- Des besoins croissants et différents en services et équipements selon le type de population
- Perte de services et commerces
- Manque d'évolution et de coordination des équipements
- Un territoire coupé en deux par les infrastructures Est-Ouest
- Un territoire où la voiture individuelle est indispensable et omniprésente
- Déficit de liaisons et de transports en commun internes : liaison Nord—Sud et transport hors de la destination des métropoles
- Des voies vertes principalement destinées au tourisme et peu aux déplacements du quotidien
- Phénomène de péri-urbanisation et de « banlieurisation » qui modifie profondément la vie sociale (conflit d'usage, risque de dilution des traditions)
- Peu d'équipement structurant, tête de réseaux
- Des cœurs de villes et de villages qui pour la plupart se dépeuplent et se dévitalisent

Menaces

- Manque de créativité pour répondre aux besoins en services liés à de nouveaux mode de vie
- Evolution démographique vectrice de décohésion sociale (nouveaux habitants, jeunes, seniors,...)

Pour en savoir plus

Un territoire entre 3 aires urbaines et 9 territoires de vie

33 communes sur 50 n'ont pas de service de proximité ou un service avec un équilibre économique fragile (Diag. LEADER).

Beaucoup de petits équipements mais peu de mise en réseaux ou de mutualisation. .

La part des déplacements domicile-travail en voiture augmente.(+1,3% entre 2010 et 2015 contre 0,5% en France)

DEFI : VIE SOCIALE

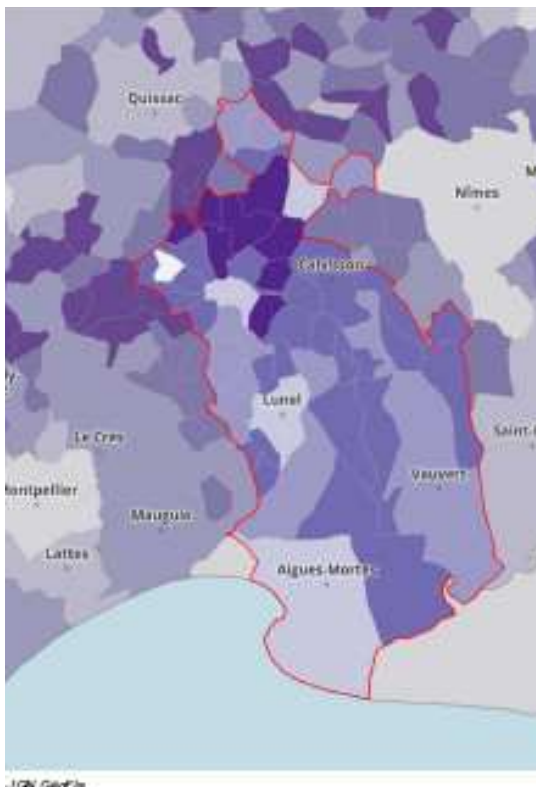
1 - Le projet stratégique

Zoom sur des éléments de diagnostic

Près de 85% des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle en Vidourle
-Camargue contre 70% en France.

Part des déplacements domicile-travail en voiture (%), 2015.
Source INSEE, RP 2010-2015

DEFI : VIE SOCIALE



Affluence aux heures de pointe



Transport en commun

Le niveau d'équipement du territoire (diagnostic LEADER de 2014)	
Commerces de proximité	14 communes du territoire ne comptent aucun service de première nécessité et 19 possèdent l'un de ces commerces mais avec un équilibre fragile.
Livre et lecture	Nombre important de petits équipements, peu d'équipements structurants avec des médiathèques intercommunales (têtes de réseaux). De nombreuses structures n'intègrent pas la dimension lieu de rencontres et d'échanges. Il existe des approches très contrastées de mise en réseau et d'actions d'animation, des initiatives: création de médiathèques tête de réseau, des réflexions autour d'initiatives en zones très rurales.
Musique	Les équipements pouvant accueillir des spectacles sont nombreux avec quelques lieux spécifiques (arènes, carrières de Junas, parc de l'orangerie à Lunel-Viel...). Les salles communales sont nombreuses (Lunel, Saint-Christol, Aigues-Vives, Vergèze...), il manque de matériel itinérant et d'importants problèmes de locaux pour les écoles de musiques sont à souligner (Calvisson, Sommières...)
Centres culturels socioculturels	Le territoire est maillé par des équipements structurants parfois vieillissants (Calade, Robert Gourdon). De plus en plus d'espaces sont nécessaires pour les pratiques, la diffusion et les rencontres.

Zoom sur des éléments de diagnostic

Dans le cadre de la mission patrimoine du PETR Vidourle Camargue, un inventaire détaillé des patrimoines de chaque commune a été réalisé entre 2006 et 2013. **3 463 éléments patrimoniaux** ont été identifiés et documentés. Son analyse a permis de proposer une stratégie de valorisation du patrimoine établie sur 7 thématiques :

- Patrimoine archéologique (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge,...)
- Les centres historiques (patrimoine humain, Ile république,...)
- L'industrie (sel, vigne, verrerie,...)
- Les produits du terroir (AOP taureau de Camargue, AOP olive et huile d'olive de Nîmes, divers AOP et IGP pour le vin, le riz,...)
- L'eau (ponts, moulins, cabanes de pêcheurs, martelières, ports,...)
- Le patrimoine protestant (49 temples, dont 4 classés Monuments Historiques)
- La terre taurine (tradition camarguaise portée par la bouvine)



La « **bouvine** » est le terme générique qui désigne l'ensemble des activités économiques et des manifestations culturelles et festives générées par l'élevage du taureau camarguais. Elle personnalise fortement l'activité économico-culturelle locale par les paysages (pâtures à taureaux), les activités culturelles (ferrades, courses camarguaises...) et ses lieux de pratique (arènes, torils,...).



Orientation N°1 :

Le territoire s'engage à renforcer et adapter l'accès et l'offre de services et équipements

DEFI : VIE SOCIALE

La question de l'implantation et de l'accès aux services est au cœur des réflexions du projet de territoire et des SCOT, car elle dessine l'équilibre et les complémentarités d'un territoire. Elle est très liée à la mobilité et au mode d'urbanisation, et en particulier à la vitalité des cœurs de villes et de villages.

L'afflux de population même dans les petites communes nécessite d'adapter l'offre en quantité (ex : nombre de places de crèches, dans les centres de loisirs, les lieux culturels, offre de santé...). Mais elle doit aussi s'adapter en qualité pour prendre en compte par exemple les spécificités des zones les moins peuplées (services itinérants,...) ou les mutations dans les modes de vie (ex: livraison à domicile, télétravail...). Le PETR Vidourle Camargue encourage la création, le maintien et la modernisation des équipements et services. Le PETR peut agir

en facilitant l'innovation, la recherche et l'appui à des solutions innovantes.

L'armature urbaine constatée et souhaitée pour le futur doit permettre de rechercher les polarités et leur adéquation aux différents niveaux de besoins de la population : quotidiens, hebdomadaires.... Les SCOT développent cette approche. Par ailleurs les contraintes financières des collectivités amènent à réfléchir à l'optimisation des ressources. Ainsi le projet de territoire vise à encourager une approche supra-communale de l'offre renforçant les solidarités inter-villageoises et à mettre en réseau les équipements et les services. Le PETR peut venir en appui de ces réflexions supra-communales, en développant si nécessaire la mutualisation et en poursuivant son soutien aux démarches de dynamisation des centres des villes et villages.



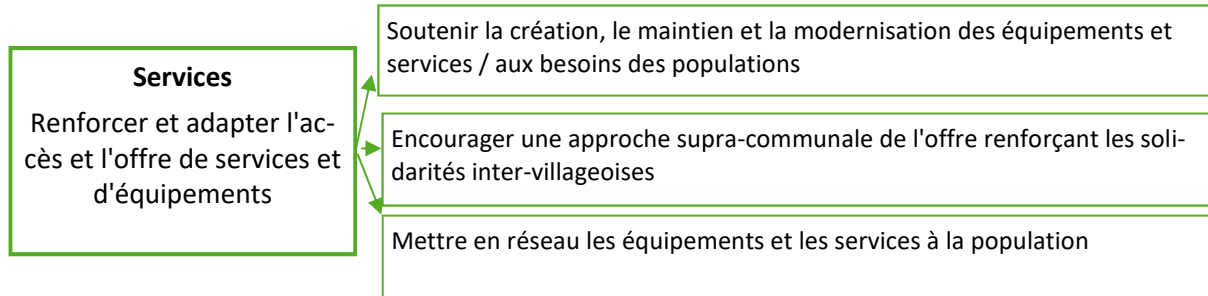
Epicerie de proximité à Congénies



Marché local

1 - Le projet stratégique

Extrait du graphe



DEFI : VIE SOCIALE

de ce que l'on trouve dans les documents d'orientation

Exemple

Schéma régional SRADETT : Favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation; Dispositif bourg-centre pour favoriser l'accès aux services de qualité par l'harmonisation et la mutualisation

SCOT Sud Gard : Favoriser une politique d'implantation d'équipements au plus près des habitants

SCOT Pays de Lunel : Agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité des pôles, principal, secondaires et relais dans le domaine de la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité

Orientation N°2

Le territoire vise à améliorer l'accessibilité du territoire, son maillage et les déplacements internes

DEFI : VIE SOCIALE

La mobilité est assurément un enjeu majeur de ce territoire traversé par des axes structurants au niveau européen et le reliant aux métropoles régionales, mais qui compte aussi un vaste réseau de routes départementales entre les communes rurales. Le territoire Vidourle Camargue est également une destination touristique, générant des flux très importants, particulièrement au Sud vers Aigues-Mortes et le littoral.

Un des objectifs promu par le projet de territoire est de favoriser les connexions multimodales, permettant ainsi de rejoindre et d'optimiser les axes structurants (autoroute, train). Les travaux des PEM (Pôle d'Echange Multimodal) de Lunel et Vergèze en sont des exemples qui pourraient se déployer et s'adapter sur d'autres sites notamment plus petits ou ruraux, pour favoriser les pratiques de covoiturage, les changements de modes de transport (bus, vélo + train ou covoiturage), près des gares et autres nœuds de déplacement.

Sur ce vaste territoire, les déplacements internes doivent être facilités, notamment dans l'axe Nord-Sud qui souffre de la barrière et du trafic

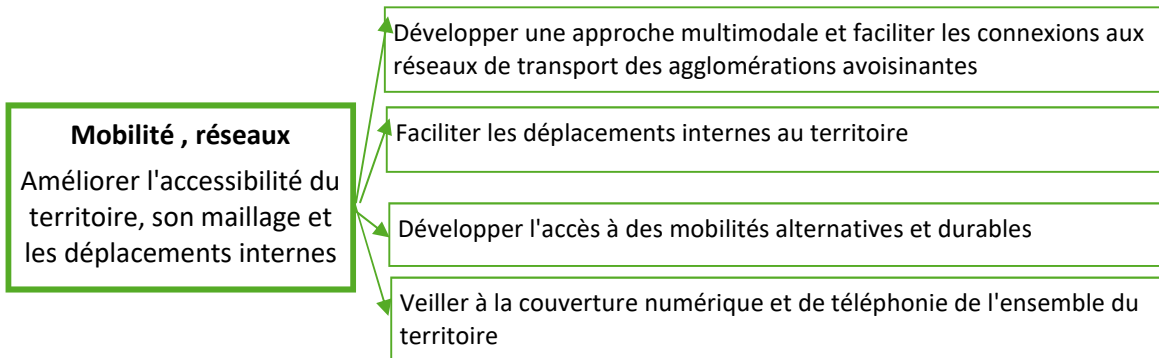
liés à l'axe structurant Est-Ouest.

Dans une société en mutation et au regard des enjeux de transition climatique et énergétique, il s'agira de développer des mobilités alternatives. Cette volonté nécessite d'analyser les comportements et besoins pour trouver des solutions plus durables mais aussi concurrentielles aux pratiques actuelles où la voiture individuelle est prédominante et indispensable en milieu rural. L'offre à concevoir doit également prendre en compte les besoins spécifiques de la population touristique. Dans cette recherche d'alternatives, les voies ferrées et fluviales sont des atouts à ne pas oublier.

Le PETR soutient toutes les démarches allant dans le sens d'une mobilité durable et adaptée aux besoins et pratiques de la population locale. Les projets des différentes communautés de communes mentionnent tous la question des mobilités.

Par ailleurs le PETR Vidourle Camargue souhaite appuyer toutes les démarches en cours veillant à assurer la couverture numérique et en téléphonie, qui sont aussi des moyens de réduire les déplacements.





dans les documents d'orientation

Exemple de ce que l'on trouve

Schéma régional SRADETT : Garantir l'accès à des mobilités du quotidien + Favoriser le développement du fret ferroviaire, fluvial et maritime du secteur logistique + Réseaux : Adosser prioritairement le développement du territoire aux réseaux existants + Optimiser le système de connexions régionales afin de maximiser le rayonnement de la région de façon pérenne

SCOT Sud Gard : Les échelles de la mobilité : Vers une stratégie de développement de l'offre en transport en commun performante (Réseau "régional ou supra-territorial" + réseau "territorial + réseau "local + offre commune à l'échelle de chaque bassin de proximité + Interface multimodales) + Promouvoir et faciliter les modes de déplacements alternatifs au sein des bassins + Créer les conditions à la mobilité volontariste : nœuds multimodaux, créer des micro-centralité (points d'intérêt de petites taille ou éphémères), TAD. + Compléter le réseau viaire pour faciliter les déplacements et limiter les saturations

SCOT Pays de Lunel : Favoriser les différents modes de déplacement et le partage des usages des voies (offre de transport alternative à la voiture individuelle) + Promouvoir la cohérence entre le développement de l'urbanisation et la desserte en transports collectifs

DEFI : VIE SOCIALE



Transports alternatifs



Travaux PEM Lunel

ORIENTATION N°3

Le territoire désire renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle

DEFI : VIE SOCIALE

Connaître et partager son patrimoine, accéder à la culture, sont deux pans étroitement liés dans la construction d'un bien vivre local et d'un vivre ensemble. Cela concerne l'ensemble de la population et des communes. Culture et patrimoine peuvent également constituer les fondements d'un développement social et économique.

Le territoire Vidourle Camargue, est riche d'un patrimoine matériel et immatériel singulier qui contribue à la typicité et à l'attractivité des communes. Depuis 2007, le PETR a une mission spécifiquement dédiée à l'identification, la conservation et la valorisation de ce patrimoine à travers la réalisation d'un inventaire mais aussi une assistance pour recueillir les financements nécessaires à sa préservation et valorisation. Il est aujourd'hui essentiel pour renforcer la cohésion sociale et partager cette richesse avec les nouveaux habitants de poursuivre ce travail de connaissance et de transmission.

La majorité des communautés de communes ont dans leurs compétences optionnelles ou facultatives la construction et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêts communautaires. Cela peut concerner, les écoles de musique, les médiathèques... Afin d'optimiser et de développer l'offre vers l'ensemble des publics (dont les jeunes) et des territoires, le projet de territoire peut faciliter la mise en réseau et les échanges entre ces équipements.

La diffusion culturelle, l'accès à la culture vivante sont aujourd'hui des facteurs d'attractivité reconnus. Ils sont portés à la fois par des acteurs publics et des acteurs associatifs, lesquels bien que fragiles, œuvrent au quotidien dans le développement de l'action culturelle. Aussi, dans le cadre du projet de territoire il s'agit de soutenir la diffusion culturelle et d'accompagner le tissu associatif pour garantir une offre qualitative.



Peintures murales, Congénies

1 - Le projet stratégique

Extrait du graphe

Culture et patrimoine

Renforcer le rôle de la culture et du patrimoine dans l'attractivité résidentielle

Favoriser la connaissance, la mise en réseau pour la préservation et la transmission du patrimoine culturel singulier

Développer et mettre en réseau les équipements culturels pour permettre un accès à tous

Soutenir la diffusion culturelle et accompagner le tissu associatif



Marché Pôle Producteurs, Vauvert



Habitat traditionnel des étangs



Entreprise labellisée du patrimoine vivant



Poterie d'Aigues Vives

DEFI : VIE SOCIALE

ORIENTATION N°4

Le territoire favorise le vivre ensemble et les démarches citoyennes

DEFI : VIE SOCIALE

Territoire de carrefour et de brassage, il doit répondre à l'enjeu de l'affaiblissement des liens entre citoyens. Ces questions du vivre ensemble et des démarches citoyennes s'inscrivent dans des préoccupations nationales, mais doivent s'appuyer sur les spécificités du territoire pour adapter les réponses : progression démographique importante, phénomène de « villes et villages-dortoirs », concilier accueil de nouveaux habitants et échanges entre différents types de population, urbanité et ruralité.

Pour préserver du lien social de proximité et éviter les conflits d'usages, le PETR peut s'appuyer sur les multiples leviers qui constituent la qualité de vie : le partage des traditions locales et de la connaissance du patrimoine, les ressources culturelles portées notamment par des dynamiques associative, culturelle et sportive, mais aussi sur la conception des espaces publics

et la dynamisation des mécanismes autour de la citoyenneté.

Favoriser l'accueil des nouveaux habitants et les relations intergénérationnelles, c'est aussi concevoir des moments et des espaces d'échanges, autour d'événements festifs et culturels. Les opérations d'aménagement des centres des villages et des villes, et les itinéraires ou liens avec les quartiers périphériques doivent, dans leur conception, permettre et favoriser la rencontre entre les générations.

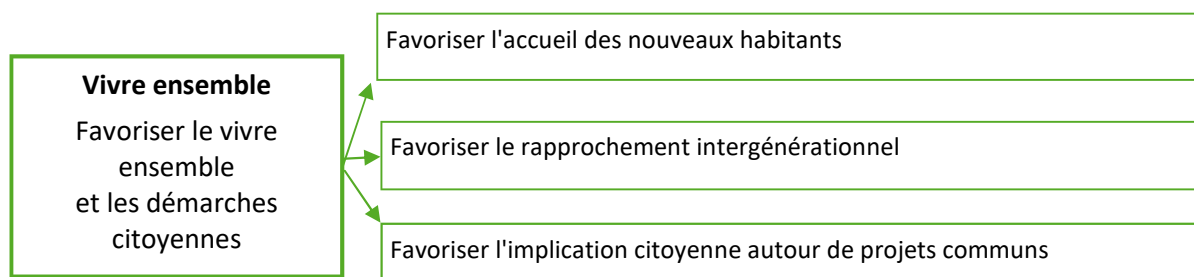
L'enjeu de la citoyenneté est majeur dans notre société actuelle. Le territoire Vidourle Camargue souhaite favoriser l'implication citoyenne autour de projets communs, propre à fédérer et faciliter les échanges entre tous. Il s'agit aussi de sensibiliser, faciliter les pratiques citoyennes



Fête de l'Agriculture

1 - Le projet stratégique

Extrait du graphe



DEFI : VIE SOCIALE



PARTIE N°2

LE PETR DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE



Le projet de territoire permet de **dégager une vision commune** des perspectives pour le territoire Vidourle Camargue pour lequel les intercommunalités et les communes confient au PETR des **missions d'ingénierie territoriale**.

Veille sur les leviers
de financements et dispositifs
activables par le territoire

Soutien administratif
à la mise en place de projets
structurants et /ou innovants et
suivi des réflexions territoriales

Montage des candidatures
et gestion des dispositifs européens
et contrats territoriaux

Mise en réseau des acteurs
et animation de réflexions
sur les sujets du projet de territoire

Le PETR Vidourle Camargue c'est aussi des outils et savoir-faire à partager et à mobiliser pour :

Soutenir
l'innovation et
l'expérimentation

Faciliter la coopération,
les échanges
et les complémentarités

Animer des démarches
participatives
à différentes échelles

Réaliser et partager
des démarches
d'évaluation

Les missions actuelles du PETR

Animation et gestion du syndicat

- ❖ Ingénierie territoriale au service des élus et des habitants
- ❖ Animation du projet de territoire et participation et animation de réseaux institutionnels
- ❖ Organisation de la vie démocratique de la structure, gestion administrative du syndicat et affaires juridiques
- ❖ Communication
- ❖ Veille juridique sur les financements

Actions mutualisées

- ❖ Service SIG
- ❖ Club d'entreprises : Co-animation avec les CCI de Nîmes et Lunel
- ❖ Patrimoine : Valorisation de l'inventaire, Animation de réseau, soutien aux labels et classement, soutien aux financements, communication
- ❖ Tourisme : Animation de la stratégie tourisme et de réseaux, soutien aux labels de qualité, développement des nouvelles technologies, communication

Animation et appui au Conseil de développement

- ❖ Organisation de la vie démocratique de la structure
- ❖ Animation de réseaux
- ❖ Appui administratif
- ❖ Communication

Conférence des maires

- ❖ Ingénierie
- ❖ Organisation administrative et technique
- ❖ Communication.

Fonds européens

LEADER

Développement rural

FEAMP

Pêche et politique maritime

ATI FEDER

Investissements structurels

- ❖ Animation de territoire, gestion, animation comité de programmation/sélection,
- ❖ Participation aux réseaux institutionnels,
- ❖ Appui aux porteurs de projets,
- ❖ Communication

Contractualisation

Contrat de ruralité

porté par l'Etat en partenariat avec : la Région, la Caisse des dépôts et consignations, les départements du Gard et de l'Hérault et les EPCI

Contrat territorial

porté la Région Occitanie en partenariat avec le département du Gard

Contrat de Réciprocité

porté par l'Etat en partenariat avec le PETR Garrigues et Costières de Nîmes et CA Nîmes Métropole

- ❖ Animation de la stratégie des contrats et dispositifs Etat et Région, des comités techniques et de pilotage
- ❖ Participation aux réseaux institutionnels
- ❖ Appui aux communes et animation du territoire

2-Le PETR dans la mise en œuvre du projet de territoire

Les moyens humains



Les ressources financières



Le budget annuel moyen

Fonctionnement : **450 000 €**

Investissement : **110 000 €**

Les communautés de communes

versent une cotisation
de 1,50 € par habitant.

L'ADT du Gard

(agence de développement touristique)

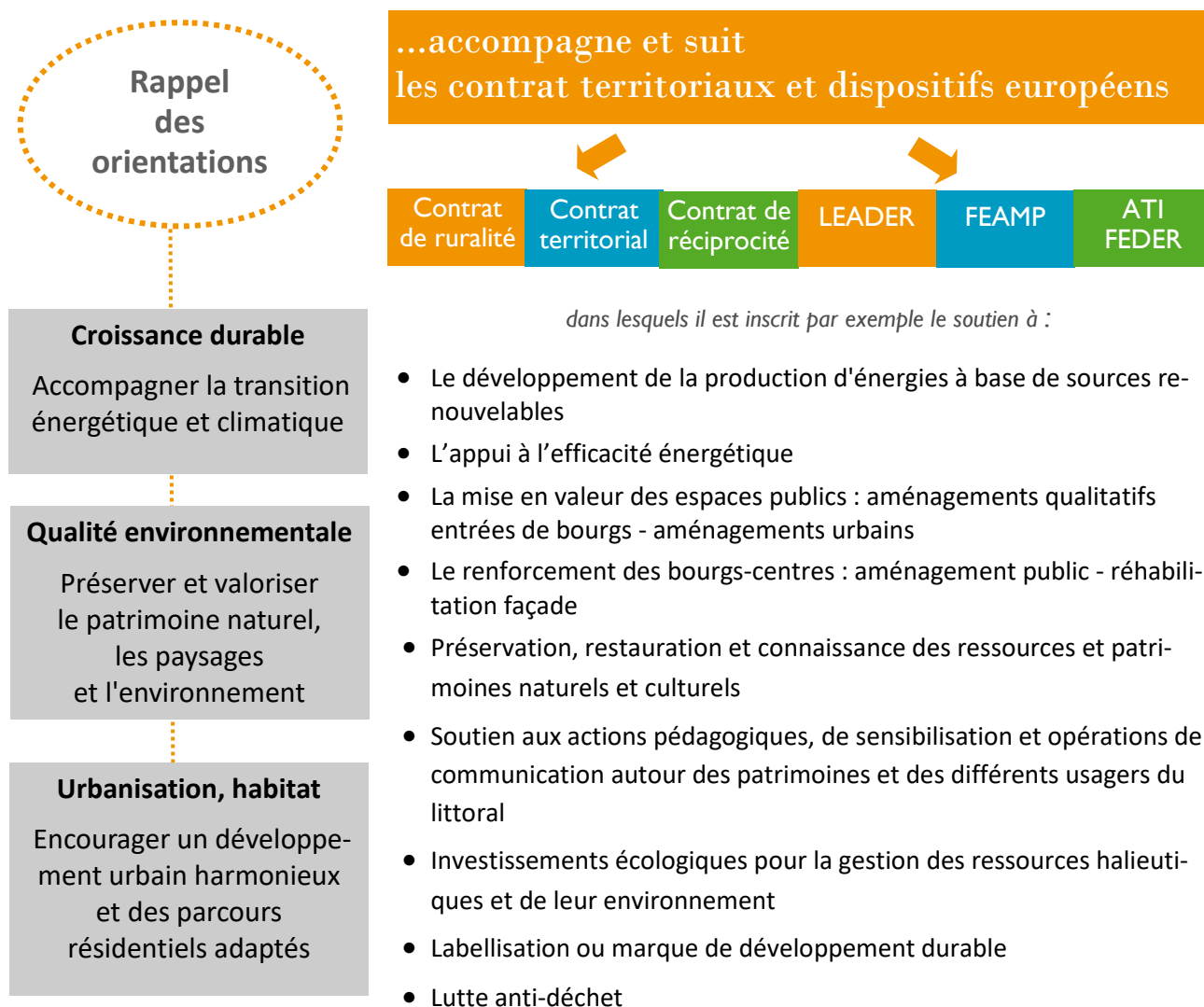
met à disposition

le chargé de mission tourisme



Pour relever le défi : cadre de vie

et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs
le PETR Vidourle Camargue...



... accompagne et anime des missions spécifiques au PETR

La mission tourisme

partenariat avec les agences départementales du tourisme

- Eco ambassadeurs
- Mise à disposition de matériel de mesure énergétique
- Labellisation

La mission patrimoine

- Recherche de financements,
- Aide au montage de dossiers de labellisation et notamment candidature au Pays d'Art et d'Histoire

2-Le PETR dans la mise en œuvre du projet de territoire

... ouvre la possibilité de travailler sur de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques uns des sujets suivants :

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Les communautés de communes sont dans l'obligation de se doter d'un PCAET. Certaines l'ont déjà réalisé.

Le PETR Vidourle Camargue pourrait accompagner les EPCI qui n'ont pas encore engagé leur PCAET sous différentes formes : mutualisation de la commande d'étude, tendre vers une homogénéisation des démarches (possibilité de comparaison, addition des différentes mesures,...).

Il pourrait également assurer le suivi des PCAET et coordonner certaines actions communes à plusieurs EPCI, permettant de concevoir et de déposer un programme commun. Ex : recensement des bâtiments énergivores, information et sensibilisation de la population sur le bilan carbone et son évolution en temps réel.

Revitalisation des cœurs de villes et de villages

Le PETR est le relai de la Région pour le montage des dossiers bourgs-centres. Dans le prolongement de cette mission, il pourrait initier une commission type « recherche & développement » pour :

- faciliter les échanges de bonnes pratiques et diffuser différents outils : périmètre de préemption, opérations concertées de type FISAC, PLH, éco quartier, opération façades, aménagements d'espaces publics...
- observer et collecter les besoins (services, habitat...) et opportunités (bâti vacants, dégradés...)

Préservation et valorisation de la biodiversité

Dans le cadre de sa mission « tourisme », le PETR pourrait animer une réflexion pour :

- développer le réseau d'accueil au travers de centres de découvertes (ex: Scamandre), d'itinéraires reliant les sites naturels et patrimoniaux
- améliorer la gestion de la mobilité motorisée dans les zones naturelles

Autres pistes

- ❖ **Les économies d'énergies dans les bâtiments** : Définition d'une stratégie partagée avec les acteurs locaux (bailleurs, prestataires touristiques, ...) ; Opérations sur les bâtiments publics ; Conseil aux particuliers, aux entreprises ; Constructions à énergie positive
- ❖ **La production d'énergies renouvelables** : étude des potentiels des différentes énergies (solaire, éolien, géothermie, bois, méthanisation, hydrogène à partir de l'eau...)
- ❖ **Sensibilisation à la culture des risques** inondation, incendie..., sur des publics ciblés (scolaires, entreprises...)

Pour relever le défi : économie

et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs
le PETR Vidourle Camargue



2-Le PETR dans la mise en œuvre du projet de territoire

... ouvre la possibilité de travailler sur de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques uns des sujets suivants :

Marketing territorial

Le PETR pourrait coordonner une démarche de marketing territorial avec :

- la réalisation au préalable d'une étude d'image permettant de comprendre comment le territoire est perçu et de préciser les facteurs d'attractivité à développer
- la définition d'un plan marketing déclinant des actions à mener en commun dans le cadre du PETR
- la promotion d'initiatives exemplaires dans et hors du territoire

Cette démarche pourrait intégrer un observatoire des disponibilités foncières et immobilières en veillant à maintenir le potentiel agricole.

Gouvernance alimentaire

Le PETR pourrait accompagner le développement d'une politique alimentaire locale, des circuits courts et de l'utilisation des produits locaux dans la Restauration Hors Domicile :

- identifier les activités, initiatives et opportunités sur le territoire.
- fédérer les acteurs via de la mise en réseau, l'animation d'une commission par exemple.
- apporter de nouvelles idées grâce à une veille sur l'innovation

Autres pistes

Préservation et valorisation du potentiel agricole : Qualification des espaces agricoles (production spécialisée, gestionnaire d'écosystème...) ; Expérimentations d'outils de préservation et de dynamisation du foncier agricole (ex. mise à disposition de terre...) ; Installation d'entreprises en lien avec la filière agricole ; Diagnostics agricoles en lien avec la réalisation de documents d'urbanisme

Agriculture et pêche raisonnées : Transition vers le bio ; Formation et sensibilisation des agriculteurs et pêcheurs ; Recherche et développement sur les nouveaux procédés tels que la digitalisation et les produits phyto respectueux de l'environnement ; Labels et signes de qualité

Entreprises : Identification des entreprises innovantes déjà présentes, des potentiels d'accueil (ex. observatoire ZAE - locaux vacants) ; Qualification des ZA communautaires (fibre optique, qualité paysagère...) ; Immobilier d'entreprise (espace de co-working, pépinière, ...) ; Economie circulaire et collaborative (ex. collecte et valorisation des déchets plastiques pêchés en mer)

Autres pistes Tourisme

Thématiques et circuits à l'échelle du PETR ; Agritourisme (animation du label Vignobles et Découvertes,...) ; Fluvial et les potentialités liées à l'eau ; Réseau des ambassadeurs éco-tourisme...; Tourisme modernisé et durable : voies cyclables, hébergement et restauration sous label ; numérique...

Pour relever le défi : vie sociale

et agir à la mise en œuvre de ces orientations et objectifs
le PETR Vidourle Camargue



2-Le PETR dans la mise en œuvre du projet de territoire

... ouvre la possibilité de travailler sur de nouvelles pistes d'actions

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des pistes d'action ont été identifiées et pourront être étudiées avec les acteurs concernés. Le conseil de développement ou des commissions du PETR pourraient se saisir de quelques uns des sujets suivants :

Création d'une commission mobilité

L'échelle du PETR est intéressante pour favoriser les interrelations et optimiser le déploiement des services multimodaux du territoire, en fédérant les acteurs compétents.

Le PETR pourrait créer une commission avec les élus référents et techniciens des communautés de communes en y associant les partenaires (État, Région, Départements...) afin de :

- Mettre en connexions les études déplacements réalisées dans les EPCI.
- Étudier les problématiques de mobilité Nord/Sud.
- Développer les partenariats avec les territoires voisins et notamment les agglomérations.

Le PETR pourrait également assurer une veille sur les dispositifs de mobilités alternatives, les solutions partagées et innovantes et proposer des démarches et outils reproductibles dans les EPCI.

Cette commission « mobilités » devrait plus largement intégrer l'information sur la fibre."

Autres pistes

- ❖ **Services** : Schéma de services à l'échelle des EPCI ou du PETR (en cohérence avec Schéma départemental) ; Applications numériques ; Réseaux d'accueil ; Adaptation des horaires d'ouverture aux besoins (médiathèques, déchetteries,...); Politique du temps
- ❖ **Patrimoine** : Organisation de visites, de balades découverte en partenariat avec des associations ; Mieux intégrer ce patrimoine dans l'offre touristique
- ❖ **Diffusion culturelle et dynamique associative** : Information coordonnée sur les manifestations ; Réseau de médiathèques ; Professionnalisation ; Mutualisation de matériel ; Résidences courtes d'artistes en lien avec les structures de type centre social...
- ❖ **Accueil des nouveaux habitants** : Information ciblée (guide du nouvel habitant, application,...) ; Partage du patrimoine, des traditions ; Lieux et temps de rencontres ...

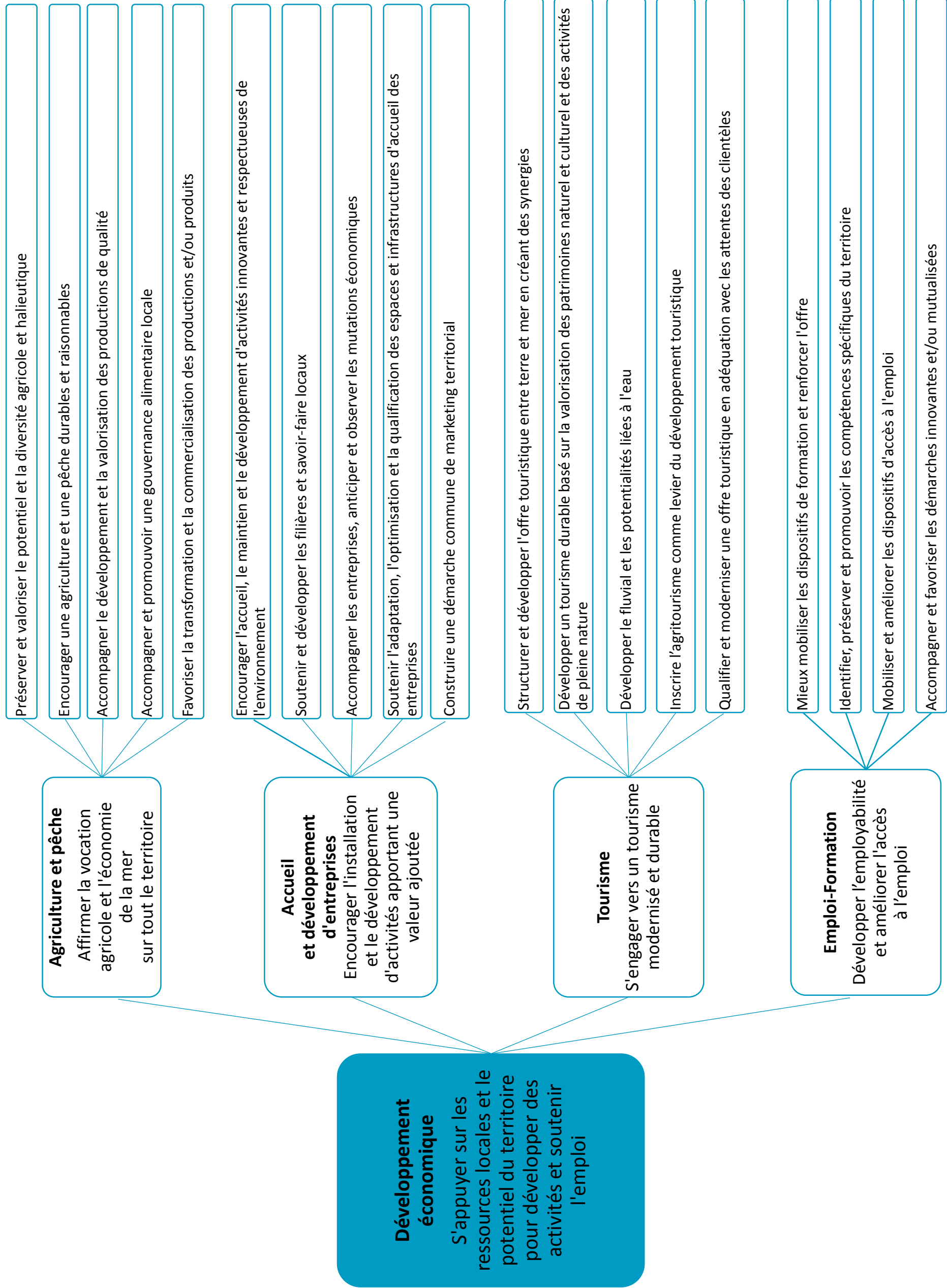
Autres pistes

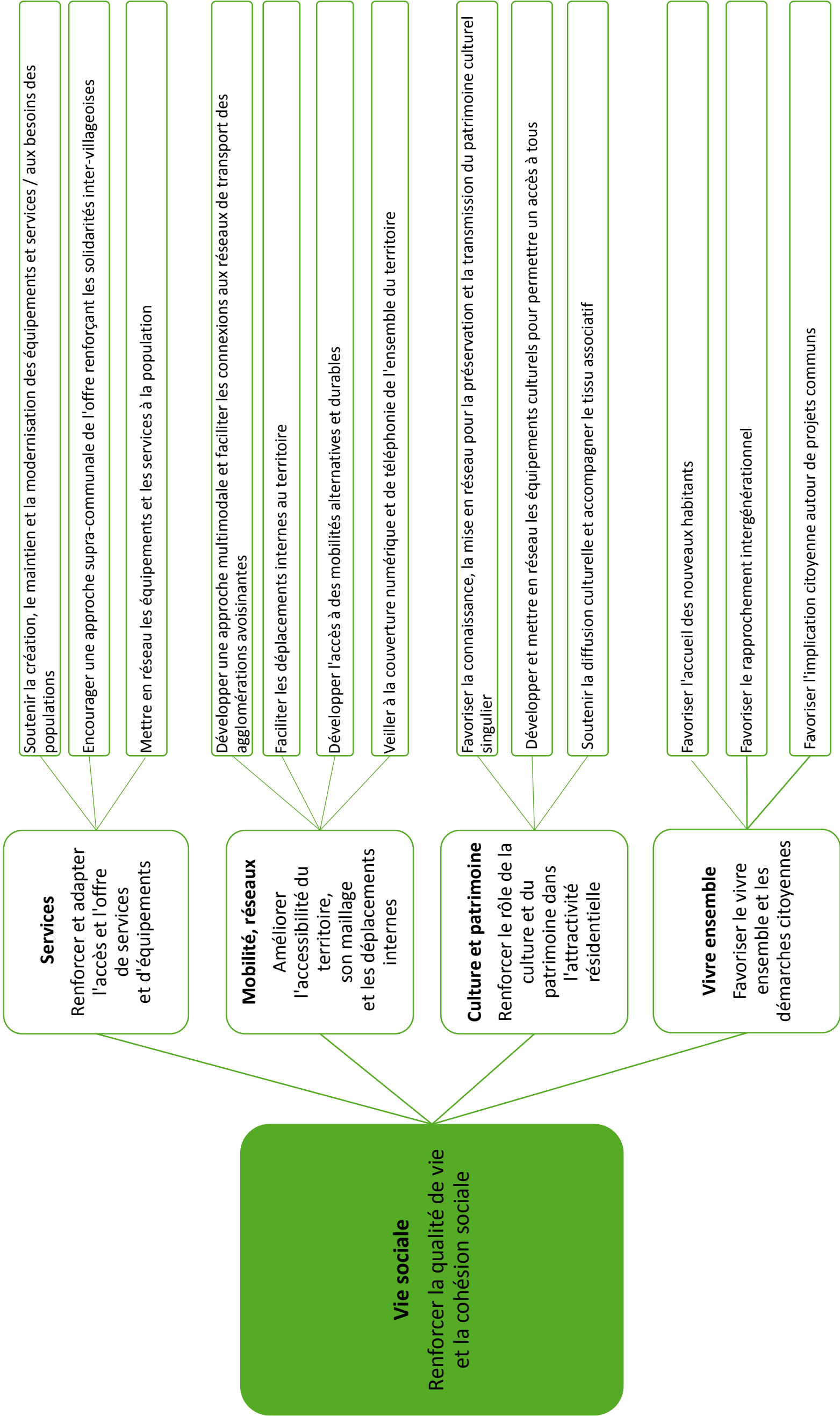
- ❖ **Implication citoyenne autour de projets communs** : Animation du conseil de développement du PETR ; Encourager les démarches d'éducation à la citoyenneté ; Accompagner la mise en place et l'organisation des conseils de développement dans les communautés de communes...
- ❖ **Rapprochement intergénérationnel** : Habitat intergénérationnel; Actions culturelles et découverte du patrimoine ; Transfert de savoir-faire (cuisine, bricolage,...) ; Fab Lab ...

ANNEXE

Graphe de développement









👉 83 rue Pierre Aubanel, 30470 AIMARGUES

☎ 04.34.14.80.00

@ contact@petr-vidourlecamargue.fr

+ www.petr-vidourlecamargue.fr

f i r g e s
f s r g e s
f a r g e s
f b r g e s
f e r g e s
f l r g e s
f l r g e s
f e r g e s

développement
local



Document réalisé par Isabelle Farges Consultante

09 65 16 90 24 - fargesisabelle@wanadoo.fr

et Catherine Claustre—Latitude.C

04 68 27 59 61— c.claustre@laposte.net